l'unité

M 2805 - N° 472 - 7 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 11 juin 1982



Des petits pas prometteurs
(page 2)

DESARMEMENT
Dépasser Yalta
(page 6)

LIBAN
Le "cavalier seul" de Begin
(page 10)

REPORTAGE EN ESPAGNE
III. Les enjeux du Mundial
(page 11)

TALBOT-POISSY
Une banlieue de série noire
(page 14)

REFORME
Qui veut vraiment gérer la Sécurité sociale ?
(page 14)

COLLOQUE FONT-ROMEU
Sport roi et citoyen sportif
(page 20)

APRES LA CONFERENCE DE PRESSE DE FRANÇOIS MITTERRAND

"LA DEUXIEME PHASE DE NOTRE ACTION"

PAR CLAUDE ESTIER

FRANÇOIS Mitterrand avait, à plusieurs reprises, retardé le moment de la deuxième conférence de presse de son septennat. Il n'en a pas choisi le jour au hasard, même si l'aggravation de conflits armés en plusieurs points du monde l'a amené à consacrer plus de place qu'il ne l'aurait sans doute souhaité, en l'occurrence aux problèmes internationaux sur lesquels il convenait évidemment qu'il rappelât avec netteté la position de la France.

Mais le point central de ces deux heures de rencontre avec les journalistes — chacun l'a noté aussitôt — tenait en une phrase par laquelle le président de la République a voulu mettre un terme — y aura-t-il réussi ? — à ce faux débat qui occupe, depuis des semaines, les colonnes de la presse à propos d'un prétendu « infléchissement » de la politique du gouvernement. « Nous entrons, a-t-il dit, dans la deuxième phase de notre action en suivant la même politique, avec les mêmes objectifs. » Voilà qui est clair et confirme les propos tenus quelques jours plus tôt, soulignant qu'« aucune grande direction ne serait changée ».

A travers les représentants de la presse réunis mercredi à l'Elysée, François Mitterrand a voulu s'adresser aux Français — comme il le fera désormais plus souvent en utilisant pour cela des moyens plus directs et plus propices au dialogue avec l'opinion — pour leur dire essentiellement trois choses :

— nous avons engagé depuis un an une politique de changement qui ne pouvait, dans ce laps de temps, ni surmonter tous les obstacles rencontrés, ni effacer le délabrement de notre économie héritée du septennat précédent, ni trouver elle-même les conditions d'une bonne coordination ;

— en dépit des difficultés qui demeurent, cette politique a été positive dans la mesure où l'on a avancé vers les trois grands objectifs définis au départ, à savoir la croissance (celle de la France est aujourd'hui la plus forte du monde occidental), la solidarité (liée à la justice sociale et à une nouvelle répartition des charges entre les catégories de citoyens) et la présence active de la France dans le monde ;

— il s'agit donc aujourd'hui non pas de « changer de cap » comme le voudraient ceux qui refusent en fait toute politique de changement, mais de poursuivre sur la même voie, avec la même volonté d'entraîner l'ensemble des Français dans l'effort nécessaire.

Cette volonté, chacun sait que le président de la République l'a aujourd'hui plus que jamais, et c'est d'ailleurs pour cela, plusieurs sondages l'ont encore confirmé ces jours derniers, qu'une forte majorité de nos concitoyens, même parmi ceux qui n'ont pas voté pour la gauche en mai et juin 1981, lui fait confiance pour sortir le pays de la crise. Tous ceux-là auront été sensibles aux conditions définies par François Mitterrand pour réussir cette fameuse « seconde phase » et aux moyens à mettre en œuvre pour y parvenir : priorité à l'investissement, maîtrise du budget, lutte simultanée contre l'inflation et le chômage, reconstitution de l'épargne, refus de toute nouvelle charge fiscale dans le budget de l'an prochain, etc.

Cette politique, pour être efficace, ne peut pas seulement être décrétée par le gouvernement. Elle doit recevoir, comme l'a dit le chef de l'Etat, le soutien et la participation des Français. C'est dans ce but que François Mitterrand a souhaité, c'est un point essentiel de son propos de mercredi, que l'ensemble des partenaires sociaux se réunissent au plus vite — dès juillet, si possible ou au plus tard en septembre — autour du Premier ministre pour définir les « règles du jeu » économique et social que chacun des partenaires en question, tout en gardant sa liberté d'appréciation, s'engagerait à respecter scrupuleusement. La réussite d'une telle procédure suppose sans doute un effort des uns et des autres, de la part du patronat qui doit renoncer à l'espoir de bloquer les projets sociaux, de la part des syndicats pour qui le temps est venu de donner une plus large place à l'intérêt général des travailleurs qu'à celui, particulier, de telle ou telle catégorie, de la part enfin du gouvernement lui-même qui, tirant l'enseignement d'une année d'exercice, doit à la fois consolider son action et ses structures. C'est tout cela qui était contenu au filigrane dans les propos de François Mitterrand, qui a ainsi répondu à l'attente de beaucoup de Français et, en tout cas, à la nôtre ce qui nous fournit l'occasion de lui renouveler la chaleureuse confiance des socialistes. ●





Les Sept entourés des représentants de la Communauté européenne, Gaston Thron et Wilfred Mertens.

Sygma

Des petits pas prometteurs

Dans le concert des Etats industrialisés une nouvelle voix est apparue. Porteuse d'espoir, elle se fonde sur une nouvelle logique. C'est certainement l'aspect le plus important — et souvent oublié — du Sommet de Versailles

PAR GUY PERRIMOND

POSITIF mais insuffisant ! De Versailles, rendu aux touristes, viennent d'abord ces deux mots. Positifs, les textes — la déclaration et son annexe monétaire — adoptés au Sommet le sont. Sur bien des points. Insuffisants, ces textes le sont aussi. Car ce ne sont que des textes — c'est la loi du genre — et la pratique des gouvernements s'écarte souvent des intentions affirmées. Les diplomates conservent le souvenir de très nombreux textes restés sans effet !

Le Sommet de Versailles, chacun le sait, était la huitième édition de la réunion, inaugurée à Rambouillet en novembre 1975, des chefs d'Etat et de gouvernement des pays industrialisés. Année après année, on a vu le paysage économique et politique changer, des hommes disparaître, et avec eux le discours tenu par leur pays : Gerald Ford n'était ni Jimmy Carter ni Ronald Reagan, Harold Wilson avait peu de points communs avec Margaret Thatcher. Et faut-il parler des différences entre Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand ?

Pourtant la fiction demeure : les nations et les Etats ayant une vie, des intérêts, dont la durée n'a aucune commune mesure avec celle de leurs représentants, on oublie les différences, les évolutions pour ne voir que l'immédiat, le symbole. Or, si l'on veut mesurer les avancées ou les reculs de ce type de conférence, il est important de retrouver la durée, les positions et les pratiques antérieures.

Un exemple, les problèmes monétaires. L'Amérique de Jimmy Carter n'avait ni les principes ni les pratiques de celle de Ronald Reagan. Avec l'arrivée de l'actuel président, le « mépris » pour l'évolution du dollar est devenu la règle. Conséquence immédiate, le flottement « intégral » des monnaies a débouché, compte tenu du poids économique des Etats-Unis, du rôle particulier du dollar, sur une insécurité monétaire généralisée. La prévision devient impossible et peu à peu le système se grippe. Il est donc déterminant, dans un premier temps, avant même de rêver à un système monétaire international cohérent, organisé, de retrouver un début d'ordre. Pour cela une seule solution : admettre la « responsabilité conjointe » des Etats industrialisés « de travailler à une plus grande stabilité du système monétaire international ». Par quels mécanismes ? Tout simplement en procédant « à des interventions sur les marchés des changes pour contrecarrer des situations de désordre ».

Le poids de l'actualité

Et c'est ce que propose « l'engagement monétaire international » publié en annexe à la déclaration des sept chefs d'Etat et de gouvernement. Comment ne pas trouver positives de telles phrases ? D'autant que les réunions d'un groupe de travail — présidé par un Français — devraient permettre de calmer le marché des changes. En effet, les « opérateurs », les détenteurs de devises pourront mesurer, dans les prochains mois, que la gestion sauvage du marché des changes devient dangereuse. Dès lors, les variations, même minimes sur le dollar, se calmeront. Et avant même qu'une « intervention » soit nécessaire, on peut espérer le retour à un minimum de stabilité.

Un tel succès peut paraître « défensif ». Et il l'est, en partie seulement. Car, à moyen terme, la logique d'une telle déclaration c'est de placer le dollar dans le droit commun du F.m.i. Or, il faut s'en souvenir, ce n'est pas le cas aujourd'hui !

Mais un tel sommet ne se limite pas à un seul sujet. Celui de Versailles pouvait d'ailleurs paraître sur ce point ambitieux. Outre le rapport sur les technologies nouvelles présenté par François Mitterrand (voir ci-contre), outre les problèmes monétaires, les chefs d'Etat devaient se concerter sur les rapports Nord-Sud, les problèmes commerciaux, les rapports Est-Ouest, les taux d'intérêt (« Je suis resté sur ma faim, reconnut François Mitterrand »). En outre, il y eut l'actualité, c'est-à-dire la guerre. Celle des Malouines, puis l'attaque israélienne contre le Liban.

Dire que cette actualité n'a pas brouillé les travaux du Sommet serait exagéré. Dans la nuit de samedi à dimanche, un observateur malicieux expliquait : « Le travail des sherpas — les représentants personnels des présidents — est en charpie. » C'est peut-être ce qui a permis aux Japonais d'éviter une vraie discussion sur le commerce international !

Pourtant cette actualité, si lourde, si dramatique soit-elle, n'a pas limité le Sommet aux seuls problèmes monétaires. Sur ce point, on l'a vu, ce « premier petit pas vers la reconstruction d'un système monétaire plus stable et plus équilibré » est positif. Et il en est de même sur les rapport Nord-Sud. Car depuis la réunion de Cancun, le recul était net. Qu'il s'agisse d'aide, du prix des matières premières, du rôle de la Banque mondiale, d'énergie, de négociations globales, les blocages, les refus, polis mais déterminés, étaient évidents. La référence faite au texte des 77 de mars dernier, le jugement porté dessus (« il offre une perspective positive pour le lancement prochain des négociations globales et leur succès »), les précisions données sur l'aide publique, son montant et ses modalités font qu'en ce domaine aussi on peut parler d'un sommet positif... mais insuffisant. Mais d'autant plus positif que les problèmes Nord-Sud étaient abordés d'une tout autre manière dans le rapport du président de la République sur les technologies nouvelles. Et, au-delà du Sommet, ce rapport adapté a déjà eu un écho positif dans le tiers monde : l'Inde par exemple a fait savoir l'intérêt qu'elle portait à des propositions.

A quoi sert un Sommet

Peu de choses à dire sur le commerce Est-Ouest. A vrai dire, du côté des Européens, on comprend mal le jusqu'au-boutisme verbal des Etats-Unis. En effet, les exportations vers l'Est ne représentent que 4 % du commerce extérieur des pays occidentaux, les avatars — pour les Etats-Unis eux-mêmes — de l'embargo sur les céréales décidés par Carter et suspendus par Reagan ont prouvé que « l'arme économique » est difficile à manipuler. D'autant que l'U.r.s.s. est, en ce qui concerne ses achats extérieurs, en position de reflux : les commandes soviétiques à l'industrie fran-

çaise ont sérieusement chuté cette année. Dès lors, vouloir faire une différence entre crédit public ou privé n'a pas grand sens. Les Sept se sont mis d'accord pour agir en ce domaine avec « prudence ». Mais la même prudence pour tous ! Ce qui sera interprété par le Japon, la R.f.a., l'Italie et la France par une formule classique : attendre et voir.

Mais de tels sommets posent d'autres questions, plus globales. Chacun y vient défendre ce qu'il considère, sur le moment, comme ses intérêts. Pour Reagan, par exemple, Versailles n'était qu'une étape dans son voyage européen dont l'apothéose, à ses yeux, sera la réunion de Bonn. Les implications de politique intérieure américaine n'étaient donc pas absentes de ses préoccupations. Il suffit de prendre la mesure du « matraquage » opéré par les médias d'outre-atlantique, de la teneur des « briefings » de la délégation américaine pour le comprendre.

Pour la France, l'enjeu était tout autre. A la base, une question : Faut-il utiliser de tels sommets pour leur seule fonction tribunitienne, clamer ses analyses, ses positions, son droit, et mettre sur le compte des autres l'échec — dans ces conditions — inévitable ? Ou veut-on avoir une action internationale efficace, quitte à surmonter les verrouillages des autres, escomptant que tout « petit pas » portera, avec le temps, ses fruits. La réponse est évidente. La gauche n'a jamais été partisane du tout ou rien.

Mettre l'accent sur l'essentiel

Il s'agissait donc de proposer, de dialoguer, de convaincre. En sachant qu'il ne suffit pas qu'un Français parle pour que le monde change ! Il était donc impératif d'éviter le très court terme pour tenter de rassembler les opinions de tous sur les grands sujets. C'est-à-dire sur une sortie de crise.

Si l'on part de là, ce Sommet prend un sens différent. Les propositions de François Mitterrand sur les mutations technologiques — avec, ce qu'il ne faut surtout pas oublier, leur dimensions culturelles donc politiques — et les rapports entre le Nord et le Sud sont, à long terme, l'essentiel. Ouvrir des perspectives, mettre des groupes au travail, mobiliser l'espoir est, en ce domaine, la seule voie possible. Sur le premier point — et dans une moindre mesure sur le second —, c'est chose faite.

Puis viennent ce que l'on pourrait appeler « les intérêts de groupe ». La France est située dans un monde bien précis. Tout le prouve : l'histoire, la géographie, l'économie, la culture, le système politique. Or, la gauche ne peut avoir une vision à courte vue de l'avenir de ce groupe. Rien ne sert de parler de défense militaire si les moyens économiques de cette défense se diluent. Ou si les pays du groupe implosent sous les coups que le chômage, par exemple, porte à la société. Dès lors, il était logique que la France tente de faire comprendre à ses partenaires qu'une sortie de crise est possible. Et à quelles conditions.

Compte tenu des « différences », il ne s'agit pas de faire partager aux autres nos analyses — ce serait de l'angélisme —, mais d'offrir des actions communes possibles. C'est à cette aune qu'il faut mesurer les résultats. Rien d'étonnant dès lors si, pour l'essentiel, ce Sommet a été marqué par de longs dialogues entre Mitterrand et Reagan. Au sein d'un même monde, l'un représente la puissance, l'autre... le changement. Sans le premier, rien, sur le plan international, ne sera possible. Mais sans l'autre, rien ne se fera.

Pour la France, de tels sommets n'ont pas à décider de l'avenir du monde ou à ne parler que d'étroits — même s'ils sont déterminants — intérêts nationaux. Mais les enjeux actuels sont tels, pour tous les peuples du monde, qu'il n'est pas indifférent que les sept dirigeants des pays industrialisés se proposent tout à la fois de s'appuyer, pour retrouver les chemins de la croissance et du plein emploi, sur les mutations technologiques à venir, de relancer une véritable négociation avec le Sud, de prévoir une remise en ordre du système monétaire international.

Le décor, avec son poids d'histoire, de symbole, les usages diplomatiques, les nécessités de la sécurité ont masqué ce qui est peut-être la grande nouveauté dans de telles réunions. Cela pouvait se mesurer au langage de certains, bien au-delà du seul sentiment national. C'est une autre logique qui a fait irruption. Sans la crise et ses dégâts, cette voix n'aurait peut-être pas été écoutée, pas même entendue. Mais, « les choses étant ce qu'elles sont », il n'en a pas été ainsi. ●

Technologie emploi et croissance



LE PRESIDENT de la République a présenté lors de la première séance du Sommet un rapport dont nous publions de larges extraits. Ce rapport adopté à l'unanimité sera poursuivi par le travail d'une commission qui doit proposer aux sept chefs d'Etat, d'ici à la fin de l'année, des propositions concrètes.

OÙ EN EST aujourd'hui le progrès technique et que peut-il changer, dans les dix ans qui viennent, à la crise que nous traversons ? Depuis cinq ans, il s'est accéléré, dans la biotechnologie et dans l'électronique. Les domaines nouveaux apparaissent sans limites : le temps, l'espace, la matière vivante.

1) LES BIOTECHNOLOGIES DEVRAIENT FAIRE RECULER LA FAIM, LA MALADIE, LA SURPOPULATION

(...) C'est l'alimentation qui bénéficiera le plus, à moyen terme, des découvertes biologiques. Leur utilisation accroîtra, en effet, considérablement les rendements et économisera les engrais, dont la production est aujourd'hui coûteuse en énergie. Grâce à ces techniques, une nouvelle industrie agro-alimentaire est en train de naître. Elle transformera toutes les conditions de la production agricole.

La microbiologie économisera l'utilisation des protéines par l'agriculture. Une telle évolution, par laquelle les protéines seront prioritairement destinées aux besoins des hommes, autorisera de grandes espérances pour la sécurité alimentaire du tiers monde.

2) L'ELECTRONIQUE MULTIPLIE LES CAPACITES DE PRODUCTION ET DE CREATION DE NOS ECONOMIES

La micro-électronique, les nouveaux matériaux composites, les fibres optiques modifieront en profondeur d'anciennes industries (télécommunications, transports, mécanique) et en créeront de nouvelles (robotique, bureautique). (...)

3) LES MOYENS ENERGETIQUES EVOLUERONT RAPIDEMENT AU COURS DES DEUX PROCHAINES DECENNIES

Les techniques telles que les bioénergies, la géothermie ou l'énergie solaire apporteront une importante contribution aux ressources déjà exploitées. L'énergie nucléaire bien maîtrisée modifiera le fonctionnement de plusieurs secteurs clefs de nos économies. (...)

4) ENFIN DE NOUVELLES DIMENSIONS S'OFFRENT A L'INTELLIGENCE

Je voudrais ne prendre ici que quelques exemples.

L'exploration océanographique permettra d'exploiter des gisements encore mal connus de ressources naturelles, d'énergie et de minerais.

L'exploration spatiale multipliera nos moyens de communication. Dans dix ans, plusieurs centaines de satellites permettront de constituer des grilles complètes d'observation de la terre et de développer des systèmes de communication évolués.

Avec ces nouvelles technologies de la communication, une autre forme de civilisation s'instaure. La prolifération et l'interdépendance des systèmes d'information électroniques agiront sur notre univers quotidien, nos modes de relations, nos systèmes de valeurs : dans dix ans, il y aura plusieurs dizaines de millions d'ordinateurs personnels. (...)

En quoi ces changements, parmi d'autres, transforment-ils les enjeux auxquels nous avons à faire face ?

En augmentant nos pouvoirs sur la matière, sur le temps, sur l'espace, la révolution technologique commande l'évolution de nos économies, de nos modes de vie et de pensée, de nos systèmes de référence.

Elle pèsera, de façon heureuse ou dangereuse, sur le chômage, l'inflation, la croissance selon la façon dont on la conduira. (...)

Puiser dans l'immense réservoir de l'intelligence humaine

Face à ces bouleversements, l'attentisme ou l'égoïsme accentueraient les perturbations, les nuisances, les violenees, les déséquilibres, les conflits. Tout doit être fait chez chacun d'entre nous et par une grande coopération économique, pour que le progrès constitue un moyen de paix et de prospérité, pour éviter qu'il ne produise d'abord comme par le passé chômage et récession. Je vous propose cinq thèmes de réflexion et d'action.

1) CREER LE PLEIN EMPLOI EN MAITRISANT LE CONTENU DU TRAVAIL

Le progrès technologique ne peut pas se diffuser dans un contexte de chômage, qui crée un environnement pessimiste, qui suscite des comportements de repli, qui détruit la confiance. C'est pourquoi la lutte contre ce fléau, par nos politiques économiques concertées, est une priorité. (...)

Le progrès n'est un danger que pour ceux qui ne savent pas maîtriser la transition qu'il impose entre des activités en déclin et des activités nouvelles. Pour les autres, il est une chance.

Il est vrai que son effet sur l'emploi en termes quantitatifs est difficile à appréhender : la révolution technologique est à la fois créatrice d'emplois, par le développement de nouveaux secteurs, et destructrice d'emplois, par l'automatisation de certaines activités.

Dès 1990, 20 % de la production de masse seront réalisés par des machines d'assemblage automatique, réduisant le nombre d'emplois, et particulièrement les plus pénibles dans l'industrie. Les activités tertiaires, telles que les banques et les assurances, seront aussi touchées. Au total, une suppression de plusieurs millions de postes de travail pourrait en résulter d'ici à 1990, dans les seuls pays industrialisés.

Nous devons donc nous donner les moyens de gérer cette mutation afin que les technologies ne suppriment pas plus vite les emplois qu'elles n'en créeront. Nous devons raccourcir les délais de cette inévitable transition.

Si l'on s'y prépare, les nouvelles technologies susciteront la création d'emplois autant sinon plus qu'elles n'en supprimeront, non seulement par la production de nouveaux biens industriels, mais également par les services associés (distribution, ingénierie, conseil, formation, activités de loisir...), à condition de savoir les organiser, et par les effets d'entraînement qui auront lieu dans des secteurs tels que la métallurgie, la sidérurgie, la mécanique, la chimie...

Le problème qui nous est donc posé est celui d'une substitution ordonnée et rapide de nouveaux emplois aux anciens. (...)

Cette substitution ne pourra être seulement quantitative. Elle s'accompagnera d'une profonde évolution du contenu du travail et de son organisation. Elle donnera à la diminution du temps de travail une autre signification. Nécessité économique, sociale et culturelle, elle deviendra un des instruments de la politique économique en contrepoint des gains de productivité.

On sait que les risques de déqualification, d'uniformisation des tâches, d'isole-

(suite en page 4)


Sygma

François Mitterrand accueillant Helmut Schmidt.



(suite de la page 3)

ment inquiètent à juste titre les travailleurs. (...)

C'est pourquoi nous devons ensemble investir dans tout ce qui touche à l'environnement du travail et à l'adaptation des connaissances pour que le progrès social accompagne le progrès technique.

Dans cette perspective, trois lignes d'action, me semble-t-il, s'imposent à chacun de nous.

► Le soutien de la demande, afin de favoriser le développement des marchés pour les nouveaux biens et services de consommation incorporant les progrès technologiques.

► La stabilisation des taux d'intérêt et des taux de change. Je n'y insisterai pas ici, car ce sera l'objet essentiel du reste de nos discussions.

► Un effort accru de formation et de mobilité professionnelles. L'organisation et le contenu du travail seront déterminés, je



Pascal Lebrun

Le président de la République avec Ronald Reagan à Versailles, et, lundi, avec Zenko Suzuki dans le T.g.v.



Sygma

l'ai dit, par la diffusion des techniques nouvelles. (...)

Or à ce sujet, tout reste à faire. Dans les pays les plus développés, la progression du nombre d'ingénieurs et de techniciens formés a été considérablement réduite. En 1980, les dépenses publiques et privées de formation professionnelle ne représentaient même pas 1 % de notre P.n.b. commun. (...)

Un tel effort est une condition nécessaire pour que le progrès soit assumé et rendu acceptable pour toutes les forces du travail.

Sans cet immense effort de formation, dont doivent bénéficier les salariés de tous les secteurs, de tous les âges, hommes et femmes, du haut en bas de l'échelle des qualifications, seul un petit nombre de privilégiés sera à même de comprendre et d'agir sur le monde, aux dépens d'un gaspillage dramatique de la capacité créatrice des autres.

Il nous appartient dès lors de lancer une politique active de formation et d'adaptation de nos savoir-faire. (...)

2) FAVORISER LE DYNAMISME INDUSTRIEL

Les bases de départ existent. Il devient possible de surmonter la récession, de rompre le mouvement de baisse des gains de productivité, et d'ouvrir de nouveaux marchés.

► En 1990, les activités situées au cœur de la révolution technologique (circuits intégrés, bureautique, robotique, nouvelles applications télématiques, nouveaux biens grand public, espace, génie biologique, offshore, énergie, nouveaux matériaux), auront triplé leur place relative dans la production de nos pays.

► A cette même date, les industries à haut contenu technologique (télécommunications, aéronautique-espace, produits médicaux et pharmaceutiques, énergie, chimie, transport) représenteront près d'un tiers de la production industrielle des Sept. (...)

► L'automatisation rapide de la production industrielle devrait provoquer des gains de productivité de plus de 10 % par an, condition indispensable au succès des politiques anti-inflationnistes.

Pour cela, les conditions d'un nouveau dynamisme industriel doivent être réunies : un effort d'investissement et une concurrence garantie.

a) Relancer l'effort d'investissement industriel.

Les politiques dites d'austérité freinent le progrès technologique en décourageant les investissements à long terme, créateurs d'une nouvelle demande, alors qu'il nous faut répondre à la révolution technologique en encourageant les investissements industriels privés et publics.

► C'est une mobilisation sans précédent du capital vers l'industrie et la recherche que nous devrons réaliser. Cet effort d'investissement correspondra à un prélèvement supplémentaire annuel très important sur les ressources disponibles du marché international des capitaux. Nos marchés monétaires et financiers auront à y répondre. Aussi faut-il que les taux d'intérêt internationaux soient raisonnables afin de rendre possibles ces investissements, et que nos taux de change soient stabilisés grâce à une coopération entre les principales monnaies permettant de reconstruire un système monétaire international ordonné. (...)

► Les investissements et marchés publics (communications, transport, énergie...), par leur ampleur et parce qu'ils peuvent s'appuyer sur un projet global, ont un rôle moteur à jouer. (...)

b) Garantir la concurrence.

La concurrence est un facteur essentiel de la croissance et du progrès technique. Or, elle posera des problèmes très différents de ceux que nous connaissons aujourd'hui.

Dans le domaine des biotechnologies, par exemple, plus d'un tiers des produits étant fabriqués par des firmes en situation de monopole mondial, le déséquilibre va s'accentuer. De même, dans le domaine de l'électronique avancée, huit firmes contrôlent déjà 70 % du marché des circuits intégrés. Cette concentration s'accentuera.

L'innovation technologique reste pourtant pour l'essentiel le fait de petites et moyennes entreprises privées, et c'est heureux. Mais elle s'intègre dans un système de production de plus en plus complexe et, les conditions traditionnelles de la concurrence modifiées, les courants d'échanges deviennent source de plus grande tension, les rapports de forces entre firmes, entre régions du monde, entre marchés s'exacerbent. (...)

3) LUTTER CONTRE LES DESEQUILIBRES NORD-SUD

Enfin, il faut mettre les découvertes technologiques récentes au service des pays du Sud. Elles aideront concrètement, comme je l'ai déjà dit à propos des biotechnologies, à réduire leur dépendance énergétique et alimentaire.

Certes, on ne peut se dissimuler qu'elles susciteront aussi, pour eux, des menaces nouvelles : instabilités et dépendances. (...)

On réfléchira non seulement aux moyens de transférer vers eux nos technologies en les adaptant, mais aussi de rassembler les conditions qui permettront la naissance de technologies directement centrées sur leurs réalités propres : c'est à cette condition que le développement autonome de leur agriculture, de leur industrie, de leurs services est possible. (...)

4) VAINCRE LES TENTATIONS DE REPLI SUR SOI

Alors que le commerce mondial s'est ralenti, les produits incluant de la haute technologie occupent une part croissante de son volume. Il nous faut surmonter cette contradiction.

Le progrès technique créera de nouvelles occasions d'échanges. Mais le protectionnisme trouve, dans la nature même des produits hautement technologiques, des moyens nouveaux de s'exprimer (normes, procédures d'agrément...). Le développement technologique dans son ensemble peut provoquer à court terme des réactions de repli, des désirs d'isolement, contraires, à moyen terme, aux intérêts de tous les pays. Il convient de coopérer pour que le protectionnisme ne finisse pas par l'emporter.

5) CONSTRUIRE UNE NOUVELLE CIVILISATION

Une nouvelle civilisation commence là où la multiplication des moyens aide à libérer les hommes de la double contrainte de la distance et du temps, à échanger, communiquer. (...)

L'enjeu est là, immense, car en l'absence d'un puissant mouvement d'échanges, un risque d'uniformisation pèsera sur toutes les cultures et toutes les langues.

La communication se concentre en effet dans tous les pays. Quelques firmes s'approprient l'ensemble des réseaux nécessaires à la diffusion électronique. (...)

Déjà, les deux premières banques d'images alimentent la quasi-totalité des stations de télévision dans le monde, plus des trois quarts des informations de presse émanent de cinq agences. Généralisée, cette tendance naturelle conduira, dès la fin de la décennie, au contrôle de l'industrie mondiale de la communication par une vingtaine de firmes. (...)

Plus généralement, la diffusion d'informations élaborées et contrôlées par quelques pays dominants pourrait faire perdre leur mémoire ou leur souveraineté aux autres, remettant ainsi en cause les libertés de penser et de décider.

Propositions pour un développement concerté de l'économie mondiale

Et maintenant que faire ? Je souhaite que nous réfléchissions à un ensemble de mesures capables de mettre en œuvre rapidement, chez chacun d'entre nous et en commun, les principes que je viens d'exposer. (...)

Sans cela, chacun se repliera sur lui, les batailles commerciales s'aggraveront, les protectionnismes s'installeront. Nul n'y gagnera rien.

Le passé prouve la réalité de ces dangers. Lors de chacune des deux précédentes révolutions industrielles que l'Occident a connues, on a assisté dans un premier temps à la montée du chômage, du protectionnisme et de l'inflation.

Puis, en un second temps, dans les pays les mieux préparés, les forces sociales du changement l'ont emporté, la croissance et la stabilité sont revenues, les investissements ont repris.

Nous risquons aujourd'hui, si l'on n'y prend garde, d'assister à la même succession d'événements. (...)

Tous, nous avons le devoir de faire en sorte que la transition s'achève au plus tôt. Nous en avons les moyens, car nous pouvons prévoir, organiser le changement, coordonner les mutations. C'est pourquoi j'ai tenu à aborder avec vous ce sujet.

Je vous propose :
► de lancer un programme concerté de croissance sélective par la technologie ;
► d'accorder une priorité commune à l'emploi et aux conditions de travail ;
► de favoriser ensemble l'épanouissement des cultures.

Première proposition : lancer un programme concerté de croissance par la technologie

Six grandes orientations constitueront une voie assez large pour que nous puissions nous y engager :

1) Des objectifs globaux : les fixer en pourcentage du P.n.b. pour 1985 et 1990, et échanger nos vues sur les politiques nationales de recherche-développement, en complétant au besoin par des objectifs sectoriels et en tirant parti des travaux déjà entrepris dans les institutions internationales, notamment l'O.c.d.e.

2) Des actions prioritaires de coopération technologique entre firmes privées et publiques et entre nations. Et ce dans les domaines suivants, nécessitant de forts investissements de départ : énergies nouvelles, télécommunications, robotique, nouveaux matériaux, matériaux composites, électronique, intelligence artificielle, espace, biotechnologies, technologies agricoles plus particulièrement destinées au tiers monde.

Un comité de développement pour chaque projet retenu pourrait être mis en place. Il comprendrait les organismes concernés des pays participants. Un effort minimum d'investissement par pays serait fixé.

3) L'innovation : l'accélérer sous toutes ses formes en mettant au point les procédures utiles. Faciliter la création de nouvelles entreprises, la coopération entre les firmes des différents pays, et définir les politiques communes contre les pratiques monopolistiques et les obstacles à la concurrence.

4) Création progressive d'un marché mondial de technologie (normes, brevets).

5) Initiatives conjointes pour assurer aux pays du Sud la maîtrise des nouvelles technologies. Accroissement de la recherche-développement dans les domaines intéressant particulièrement ces pays, essentiellement l'éducation, la formation, l'alimentation et la santé dans le cadre d'accords de co-développement ; création de centres de recherche et promotion des échanges de chercheurs ; croissance des énergies nationales par des organismes spécialisés au sein de la Banque mondiale. On accélérera enfin la mise en œuvre des orientations définies par la Conférence des Nations unies pour la science, la technique et le développement.

6) Enfin, il conviendra, aussi vite que possible, de stabiliser le système monétaire international dont l'imprévisibilité freine les investissements. (...)

Deuxième proposition : mettre la technologie au service de l'emploi et des conditions de travail

1) Mettre en place un vaste dispositif de formation, pour la mutation des emplois dont j'ai parlé pour accélérer la transition de la révolution industrielle. A cette fin :

Organiser dès 1983, dans chacun de nos pays, avec les méthodes propres à chacun, un dispositif spécifique de formation aux nouvelles technologies tels l'informatique, la biologie et les métiers nouveaux (télécommunications, sciences de la vie, ingénierie, loisir) selon les trois axes suivants :
► priorité à la formation des ingénieurs et des techniciens ;
► action de formation des jeunes chômeurs de 16 à 18 ans ;
► action de conversion aux nouvelles technologies des travailleurs en cours de carrière. (...)

2) Il faut également tirer parti des nouvelles technologies pour améliorer les conditions de travail et de vie. Je vous suggère de :
► développer la coopération et la recherche sur l'organisation du travail, les conditions de travail liées aux nouvelles technologies, et les effets des nouvelles technologies sur la durée du travail et sur sa possible réduction ;
► établir avant le prochain Sommet un programme d'évaluation des expériences positives et négatives menées dans les villes, et des effets sur le mode de vie urbain de changements technologiques tels le câblage, les nouveaux modes de transport et d'habitat.

Troisième proposition : favoriser ensemble l'épanouissement des cultures

1) L'ECOLE

Peu à peu, la révolution de l'informatique remonte aux sources de l'éducation, aux premières années de la vie scolaire. Nos systèmes d'enseignement, tout en gardant les traditions qui leur sont propres, vont s'en trouver profondément bouleversés avec des menaces et des espérances. Pour mieux faire face à ces transformations il conviendra de :

► mener un effort conjoint en vue de définir les systèmes d'enseignement adaptés à chaque pays et de réfléchir ensemble aux moyens par lesquels nos systèmes scolaires seront en harmonie avec leur environnement ;

► élaborer au niveau mondial une famille de langages informatiques simples ;

► agir conjointement pour développer l'usage de l'ordinateur à l'école afin de former très vite les jeunes aux objets de leur vie quotidienne de demain et aux exigences de leur métier futur.

2) LES COMMUNICATIONS ET LES LANGAGES

Le développement de l'enseignement et de la recherche dans le domaine des langues et de la communication est indispensable pour résister au puissant mouvement d'uniformisation que j'ai évoqué. Nous pourrions :

► instituer au sein de l'université des Nations unies un réseau mondial reliant tous les centres d'enseignement, de formation et de recherche consacrés aux langues et à la communication. Ce réseau faciliterait le développement, dans les divers pays intéressés, des actions suivantes : l'étude des langues, le rôle des langues nationales dans la diffusion des technologies, les lexiques multilingues sur ordinateurs, les programmes de traduction automatique pour les langues autres que les langues principales, la formation de spécialistes de la communication ;

► lancer une grande encyclopédie de toutes les cultures du monde : on peut aujourd'hui envisager de créer des outils de diffusion à grande échelle des cultures, fussent-elles très locales ; chaque nation recueillant en son sein ce qui lui semble être l'essence de son (ou de ses) identité(s) culturelle(s). Les moyens de diffusion seraient, outre les livres :
— un ou plusieurs satellites, placés sous contrôle de l'Unesco, offrant une diffusion régionale d'émission T.v.,
— un grand centre informatique, par exemple celui de l'Agence spatiale européenne, qui pourrait être le serveur d'une base de données bibliographiques interrogeable sur les grands réseaux télématiques mondiaux.

3) UNE CHARTE DE LA COMMUNICATION

Je pense qu'une négociation devrait être menée par étapes, dans les instances internationales, en vue de préparer une charte mondiale de la communication aujourd'hui si difficile. Elle pourrait s'organiser autour de cinq principes :

► affirmer le respect de la diversité des langues ;

► promouvoir l'harmonisation des législations en matière d'information, de propriété intellectuelle, de droit contractuel, de protection des libertés individuelles ;



A.f.p.

François Mitterrand parmi les « Sept » lors de la conférence de presse de dimanche.



► inciter à la détermination de règles communes pour les échanges internationaux de données ;

► protéger la souveraineté des Etats et leur intégrité culturelle menacée par les nouvelles technologies ;

► garantir aux pays du Sud les moyens de maîtriser leurs moyens de communication et les messages qu'ils véhiculent.

4) UNE EXPOSITION MONDIALE « POUR UNE IMAGE PRESENTE DU FUTUR »

Il s'agit d'illustrer le rôle du développement technologique comme facteur de rapprochement entre les peuples.

La France serait prête à organiser cette exposition en 1989.

Il me reste, avant de conclure, à préciser les conditions de la mise en œuvre concertée des propositions que je viens de vous présenter :

► un groupe de travail de huit personnalités créé par nous dès le lendemain de ce Sommet recevrait pour mission de dégager quelques priorités en s'inspirant des propositions contenues dans le présent rapport

► ce groupe travaillerait en consultation avec les institutions internationales compétentes, notamment l'O.c.d.e., et présenterait son rapport avant le 31 décembre ;

► les conclusions du rapport et les actions qui en résulteraient seraient examinées au prochain Sommet des pays industrialisés qui se tiendra en 1983 aux Etats-Unis d'Amérique.

Si nous réussissons, par notre action commune, à entreprendre ces projets, aurons-nous résolu les problèmes que nos sociétés affrontent ? Assurément non. (..)

Il restera bien du chemin à faire, pour rétablir une croissance équilibrée et juste, pour en finir avec toutes les formes de misère et de servitude : il nous faudra reconstruire un système monétaire stable, procurer aux entreprises les moyens d'un financement peu coûteux, imaginer des rapports économiques et politiques équitables entre les continents, éliminer tous les obstacles au commerce. Il nous faudra enfin, et c'est l'essentiel, permettre à chaque homme d'utiliser librement le temps que le progrès dégagera. (...)

Nous aurons seulement, pour ce qui nous concerne, en prenant à bras-le-corps les problèmes qui nous assaillent et en accélérant leurs solutions, assuré à nos nations l'essentiel : la confiance en elles-mêmes. ●



Sygma

Danielle Mitterrand visitant le centre de presse à l'Orangerie de Versailles.

DESARMEMENT

Dépasser Yalta

Construire la paix aujourd'hui c'est d'abord tout mettre en œuvre pour arracher le monde à la logique des blocs

PAR JACQUES HUNTZINGER

DEPUIS la guerre froide, la paix en Europe résulte de « l'équilibre de la terreur ». Cet équilibre a peut-être empêché un conflit d'ensemble en Europe. Il n'a sans doute pas assuré une paix durable. Nous vivons dans une paix armée lourde de dangers pour l'humanité. Surtout, après Yalta, l'équilibre de la terreur a consolidé la logique des blocs et l'hégémonie de chacun des deux Grands dans sa sphère d'influence. Il n'est plus aucun conflit local ou régional, y compris dans l'hémisphère Sud, qui n'échappe à la logique des rapports Est-Ouest.

Au cours des années soixante-dix, les rapports Est-Ouest ont semblé changer de nature et laisser la place à la coopération. Après l'occupation de la Tchécoslovaquie, les deux blocs d'abord, puis l'ensemble des Etats européens se sont engagés dans le processus de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.s.c.e.), qui devait déboucher sur l'adoption de l'Acte final d'Helsinki. Les accords inter-allemands, les traités conclus par l'Allemagne fédérale avec l'U.r.s.s. et la Pologne, la conclusion de l'accord S.a.l.t. I (1972) l'accord d'Helsinki, enfin, ont ouvert la voie à une période dite de « détente » dans les relations Est-Ouest. Elle laissait espérer un développement des relations économiques et technologiques, un accroissement des échanges humains et intellectuels, enfin un ralentissement de la course aux armements, et la conclusion d'accords de limitation des armements ouvrant la voie à un réel processus de désarmement. Au bout du compte, on pouvait espérer de la détente un relâchement de l'emprise des deux grandes puissances sur leurs alliés respectifs et le développement des relations intra-européennes.

En réalité, le déploiement des S.S.20 à partir de 1976, la non-ratification de l'Accord S.a.l.t. II (1979), l'accroissement permanent des capacités conventionnelles du Pacte de Varsovie, les applications restrictives de l'acte final d'Helsinki, l'invasion de l'Afghanistan, enfin et surtout l'instauration de l'état de siège en Pologne, le 13 décembre dernier, ont mis définitivement fin à une certaine idée de la détente. Il est clair, désormais, que la crise polonaise constitue une menace pour la paix au moins aussi importante que les S.S. 20 ou les Pershing.

Ce qui menace la paix, c'est le refus de laisser les peuples disposer d'eux-mêmes, c'est le recours à la force pour régler des différends, c'est la violation du droit à l'indépendance et à la sécurité.

Les rapports Est-Ouest doivent donc être reconstruits. Le retour à la guerre froide est inacceptable, mais la « détente » est dénaturée lorsqu'elle accroît la dépendance et la soumission.

Construire la paix aujourd'hui, cela signifie d'abord tout mettre en œuvre pour arracher le monde à la logique des blocs, afin d'ouvrir de nouveaux espaces d'indépendance et de solidarité dans la voie d'une organisation collective de la paix.

En un mot, il faut dépasser Yalta et faire prévaloir la sécurité collective.

Tel est le sens des propositions socialistes sur le désarmement. Lionel Jospin l'a dit : « Le désarmement ne peut être un objectif en soi. » Il ne prend toute sa signification que s'il constitue l'une des voies par laquelle un système de sécurité collective pourra être établi. Une action pour la paix, loin de se confondre avec de simples attitudes pacifistes, doit donc tenir compte de la réalité des armements accumulés par les grandes puissances et des dangers de déséquilibre en Europe.



Sygma



Manifestation pacifique contre l'Otan à Madrid le 6 juin dernier.



Pascal Lebrun

Jacques Huntzinger et Lionel Jospin.

La dissuasion française

En juillet 1981, le président de la République se prononçait en faveur de la mise en chantier d'un 7e sous-marin nucléaire lanceur d'engins. En octobre, un conseil de défense, placé sous la présidence de François Mitterrand, prenait la décision de faire du 7e S.n.l.e. un sous-marin de nouvelle génération. En même temps, étaient décidés le remplacement à terme du Mirage IV par un missile mobile et la construction d'un armement nucléaire destiné à succéder au système Pluton. Dans quelques jours, sera lancé le 6e S.n.l.e..

Depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, des étapes importantes ont donc été franchies pour garantir la crédibilité de notre force de dissuasion jusqu'au début des années quatre-vingt-dix.

La force de dissuasion, ainsi que l'a rappelé François Mitterrand à Tokyo et Copenhague, est la clé de voûte de notre politique de défense. Elle est l'instrument de notre indépendance et de notre autonomie de décision. Au moment où certains, en Europe, peuvent légitimement craindre que le vieux continent ne soit le « théâtre » d'un conflit nucléaire mettant aux prises les deux Grands, la France possède les moyens d'éloigner les risques d'une guerre « limitée » et pèse ainsi d'un poids réel pour préserver la paix en Europe.

Cet atout est considérable, pour nous-mêmes comme pour nos alliés en Europe. Il est clair, en effet, que dans les années à venir, nous allons assister à l'accroissement de l'instabilité du contexte international et à l'aggravation relative des risques courus par notre pays, ainsi que l'a affirmé le ministre de la Défense à l'Institut des hautes études de défense nationale. Cette montée des menaces tient au déploiement de systèmes nucléaires qui, comme les S.S. 20, S.S. 21, S.S. 22 soviétiques, sont capables de détruire des objectifs militaires et civils dans l'espace européen. Même si rien ne permet de penser que l'Union soviétique a l'intention de recourir à la force pour en tirer un avantage politique en Europe, la France doit conserver les moyens de faire reculer un éventuel agresseur et de le faire renoncer à ses projets.

C'est pourquoi il est essentiel de maintenir en état notre force de dissuasion qui constitue un instrument crédible. Le Parti socialiste a eu l'occasion de réaffirmer cette position dans la « Déclaration sur la paix, la sécurité et le désarmement », adoptée par le bureau exécutif le 25 mai. En conséquence, nous ne pouvons admettre que notre force de dissuasion, instrument de notre sécurité et de notre indépendance, soit prise en compte à Genève où se déroule la négociation soviéto-américaine sur les forces nucléaires de portée intermédiaire.

Les moyens nucléaires de la France ne menacent pas la paix en Europe. Ils sont l'instrument d'une stratégie qui ne peut être que dissuasive. Cependant, ils nous confèrent des responsabilités particulières. Ainsi que le note la déclaration du Parti socialiste, « parce qu'elle est une puissance nucléaire, la France doit en assumer les responsabilités, et notamment agir en faveur du désarmement nucléaire ». Dans le dialogue stratégique Est-Ouest, la France peut devenir un interlocuteur écouté.

Comme elle a su, à l'occasion de la crise polonaise, réaffirmer les principes intangibles qui doivent guider les relations entre Etats, la France, maître des conditions de sa propre sécurité, est à même de contribuer à l'instauration de mécanismes de sécurité collective qui permettront de dépasser la logique des blocs hérités de la guerre froide.

Or, la priorité du désarmement, c'est, incontestablement, la réduction des stocks nucléaires des deux Grands afin de restaurer la dissuasion. Comme le souligne le document sur « la paix, la sécurité et le désarmement », « la compétition stratégique contemporaine est devenue une course aux capacités raffinées de combat nucléaire, donc des échanges nucléaires limités ».

Washington et Moscou portent la principale responsabilité de la course aux armements. Elles doivent donc, par les futures négociations stratégiques, limiter la production d'armements déstabilisants, et décider des réductions substantielles des arsenaux existants. La détente ne pourra pas se développer aussi longtemps que le concept de « guerre nucléaire limitée » ne sera pas devenu impensable.

La France n'a pas sa place dans cette négociation. Nos capacités nucléaires sont trop limitées pour que notre présence contribue utilement à cette négociation qui pourrait, dans le même temps, remettre en cause la crédibilité de notre politique de sécurité. Nous ne pourrons participer à de futures négociations stratégiques qu'à partir du moment où les Etats-Unis et l'U.r.s.s. auront réussi à s'entendre sur le maintien des conditions de l'équilibre dissuasif. Dès maintenant cependant, la France pourrait proposer la réunion des cinq puissances nucléaires, membres du Comité du désarmement de Genève, afin d'établir des mesures de confiance nucléaire.

En Europe, la convocation de la conférence sur le désarmement en Europe, discutée à Madrid, devrait permettre un examen de l'ensemble des facteurs militaires de la sécurité régionale. La réduction du déséquilibre conventionnel est à cet égard indispensable, puisqu'un accord sur ce point permettrait alors une limitation des armes nucléaires de courte portée.



Ces propositions sont ambitieuses. Elles ne trouveront leur plein développement que précédées d'un dialogue approfondi entre tous les Etats européens. Le dialogue doit être organisé, car les intentions des uns et des autres doivent être clairement exposées. Utiliser, voire manipuler les inquiétudes des opinions publiques, là où elles s'expriment librement, ne peut en aucun cas renforcer la sécurité en Europe. En revanche tout dialogue politique véritable, mené entre Etats souverains, renforce les chances de la sécurité collective. Ce dialogue doit être sans concessions, ni complaisance. Ainsi s'exprimera la liberté et la diversité des nations européennes.

Derrière ces blocs apparemment unis et qui s'affrontent, sommeillent des aspirations populaires, aspirations à l'indépendance, à la liberté, à la diversité, aspirations qui doivent s'exprimer.

Sans nul doute, ce processus sera long et difficile. On peut craindre qu'il ne soit entravé par des épreuves de force ou des crises de formes multiples. La France a depuis le 10 mai démontré un dynamisme particulier pour changer les règles de la vie sociale. Des brèches ont été ouvertes dans lesquelles d'autres que nous-mêmes s'engouffreront.

Notre projet de liberté ne peut s'arrêter aux frontières de l'Hexagone. Il rencontrera les aspirations d'autres peuples, d'autres nations, en Europe et dans le tiers monde. A ce titre, il constitue un puissant facteur de changement en Europe. La réconciliation du socialisme et de la liberté est en effet au cœur du dépassement de la logique des blocs. ●

JUSTICE

L'adieu à la démagogie

La droite avait parié sur la répression et l'inquiétude. La gauche a choisi la liberté et la cohérence. La différence est de taille

PAR PAUL LEDUC

« MISSION accomplie. » Le garde des Sceaux pourrait presque faire sienne cette formule. Avec l'adoption le 2 juin en conseil des ministres du projet de loi qui abroge ou révise les dispositions de la loi Peyrefitte (Sécurité et liberté), prend corps la dernière des grandes promesses présidentielles de François Mitterrand concernant la justice. Peine de mort, juridictions ou textes d'exception étaient déjà passés aux oubliettes, même si quelques difficultés ont retardé la suppression des tribunaux permanents des forces armées. D'autres, plus sérieuses, sont apparues à propos de l'abrogation de la loi Peyrefitte. Finalement, les libertés l'emportent largement. En douze mois, le bilan de la chancellerie apparaît donc fortement positif.

Le projet de loi adopté en conseil des ministres contredit ceux qui, en dépit des faits, taxent avec Alain Peyrefitte la gauche de laxisme. Des ajustements, réclamés par le ministre de l'Intérieur, ont entraîné des modifications du projet initial préparé place Vendôme. Ces correctifs, réponse aux attentats terroristes — comme celui qui a frappé le « Capitole » —, portent sur les contrôles d'identité. Loin de saluer le réalisme dont s'inspire cet infléchissement, la droite a démontré par ses critiques redoublées qu'elle pratique une opposition plus systématique que constructive. La hargne et l'impuissance, pour ne pas changer...

Un contrôle basé sur la notion très large d'« indice »

Avant la loi Peyrefitte, adoptée le 2 février 1981, la police pratiquait de multiples contrôles d'identité qui ne reposaient sur aucune base juridique précise. La plupart de ces contrôles, en particulier ceux effectués dans le métro — la trop fameuse « chasse au faciès » —, avaient donc un fort parfum d'illégalité. Si la loi Peyrefitte a eu le mérite de pallier ces carences, le feu vert qu'elle a donné aux policiers pour des contrôles sans restriction a généralisé l'arbitraire. D'où la volonté de Robert Badinter de ne tolérer les contrôles d'identité que sous deux conditions : soit lorsqu'il existe un indice donnant à penser qu'une personne commet, tente ou prépare une infraction, ou bien pour exécuter une décision de justice ; soit lorsqu'une personne peut fournir des renseignements utiles à l'enquête sur un crime ou un délit. Du ressort exclusif de la police judiciaire, ce type de contrôle — basé sur la notion très large d'« indice » — pouvait déjà très largement répondre aux besoins de la police et donc aux légitimes exigences de sécurité des citoyens. Au point d'ailleurs que des avocats et des magistrats s'étaient publiquement inquiétés du flou de cette formulation, porte ouverte à certains abus.

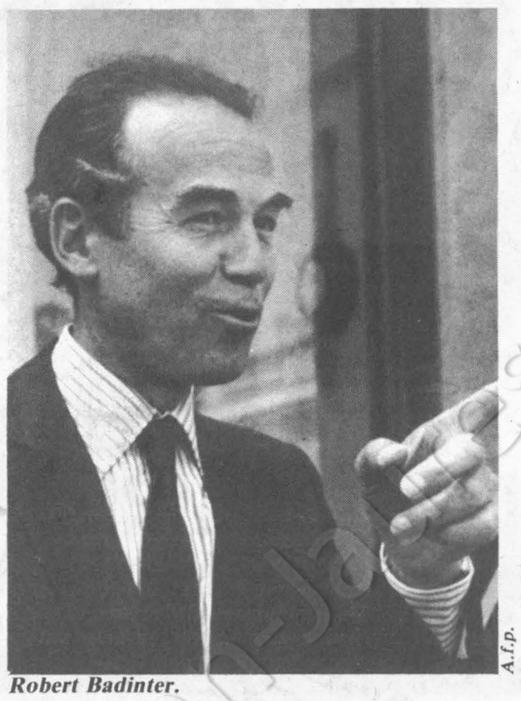
Robert Badinter. A.f.p.

Ce texte avait néanmoins pour effet d'écarter les contrôles en matière de police administrative. La série d'attentats commis depuis quelques mois a incité Gaston Defferre à élargir encore le texte. De sorte que, après une polémique entre la Place Beauvau et la Place Vendôme, Pierre Mauroy a tranché en faveur de contrôles effectués par des policiers n'ayant pas la qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire, « dans des lieux déterminés où la sûreté des personnes et des biens se trouve immédiatement menacée ».

Cette extension apportée au projet initial peut laisser sceptique dans la mesure où les terroristes, visés en priorité par cet additif, savent en général déjouer les mesures de protection policière, quitte à frapper des objectifs imprévisibles. L'expérience montrera ce qu'il faut en penser. Ainsi codifiés, les contrôles d'identité n'autorisent plus, comme dans la loi Peyrefitte, à punir jusqu'à trois mois de prison les personnes qui refusent de s'y soumettre. Si une personne contrôlée refuse ou ne peut justifier de son identité, elle est conduite au poste où elle ne peut — sauf suites judiciaires — être retenue plus de 4 heures. Outre la possibilité qui lui est offerte de prévenir sa famille ou d'alerter le procureur, cette personne ne peut à cette occasion faire l'objet d'un fichage.

Pour le reste, le projet de loi prévoit de supprimer ou corriger la plupart des dispositions de droit pénal et de procédure pénale du texte « Sécurité et liberté ». Plus de droit d'exception limitant le pouvoir d'appréciation du juge en matière de récidive ou de sursis. Plus d'extension du régime de sûreté — les Q.h.s. ont été supprimés — ni de limitation du rôle des juges de l'application des peines. Plus de garde à vue portée à trois jours (sauf en matière de stupéfiants). Plus de possibilité pour les présidents des chambres d'accusation de dessaisir les juges d'instruction en matière criminelle. Autant d'abus introduits par Alain Peyrefitte dont la suppression ne peut que satisfaire l'attente des magistrats.

L'ancien garde des Sceaux avait également choisi d'étendre la procédure des flagrants délits, rebaptisée « saisine directe ». Une nouvelle procédure, plus proche du droit commun et plus respecteuse des droits de la défense, permettra de maintenir un circuit rapide mais limité aux seuls délits possibles d'une peine comprise entre un et cinq ans de prison. A côté de cette procédure, réservée à la petite et moyenne délinquance, la convocation à l'audience par procès-verbal est appelée à connaître un essor certain. Donc plus de jugements « à la va-vite » pour les jeunes délinquants. L'idée de base reste qu'il convient de trouver des solutions alternatives aux courtes peines d'emprisonnement, criminogènes et génératrices de récidive.

Cette politique criminelle s'appuie sur un développement de la prévention — la chancellerie, le ministère de l'Intérieur et Matignon ont de nombreux projets à ce sujet — et sur une volonté de mieux prendre en compte les droits des victimes. Le souci de respecter les libertés doit conduire à une plus grande efficacité de la justice. La refonte en préparation du Code pénal et du Code de procédure pénale achèvera de donner sa cohérence à cet ensemble de réformes.

Une voie où la démagogie n'a pas sa place

Installée le 5 février et présidée par le professeur Milliez, la Commission d'études et de propositions dans le domaine de l'assistance aux victimes doit présenter son rapport avant la fin du mois de juin. « Assurer aux victimes la place et la sollicitude auxquelles elles ont droit, estime la commission, n'a rien de contradictoire avec l'objectif de réinsertion sociale des délinquants. » Les dispositions en faveur des victimes contenues dans la loi Peyrefitte seront donc renforcées. Associer davantage les victimes à la procédure pénale ouverte contre leurs agresseurs, y compris au niveau de l'exécution des peines ; développer l'accueil, l'information et les premiers secours dus aux victimes ; prélever une partie du pécule des délinquants incarcérés pour indemniser leurs victimes : telles seront quelques-unes des directions recommandées par la commission.

On assiste ainsi à un rejet de l'approche ponctuelle et manichéenne de la délinquance chère à la droite, approche qui aboutissait à une augmentation de la délinquance parallèle à la montée de la répression. En choisissant de globaliser le problème, en replaçant la délinquance et la criminalité dans leur contexte social, en établissant une continuité entre les différentes étapes de la lutte contre ce fléau social, le gouvernement a opté pour une voie escarpée où la démagogie n'a pas sa place. C'est néanmoins la seule voie possible pour faire baisser les statistiques judiciaires. ●



EXPOSITION FERROVIAIRE GARE DE LA BASTILLE

du 19 juin au 14 juillet 1982

Ouverture : 11 h à 19 h
Nocturne les mercredis jusqu'à 22 h
sauf le 14 juillet
Entrée : 5 francs,
gratuit pour les enfants

150e ANNIVERSAIRE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

SNCF

VOUS DEVEZ VOUS PROTEGER DES RISQUES IMPREVUS : FAISONS-LE ENSEMBLE.

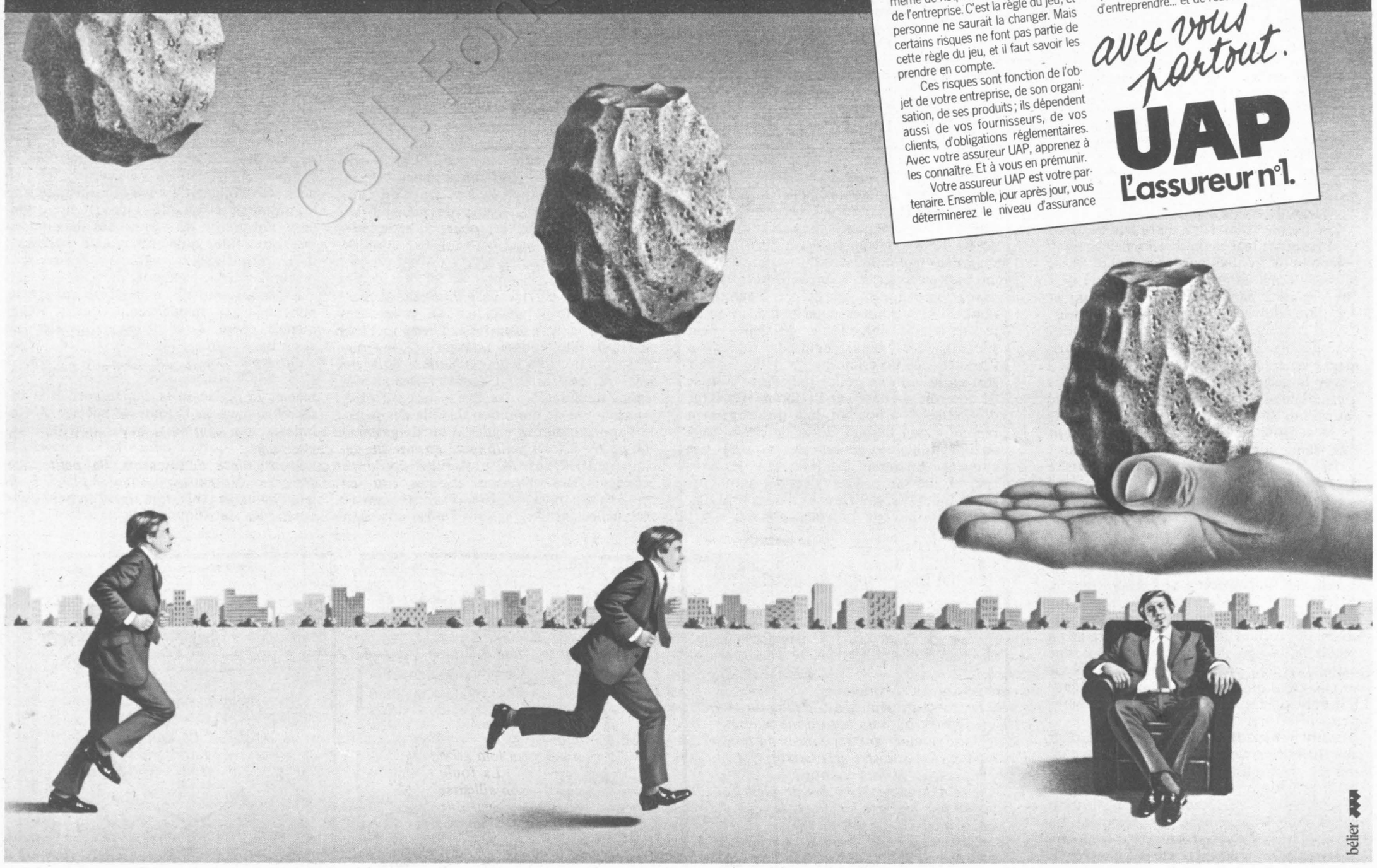

Entendons-nous bien ! La notion même de risque est inhérente à la vie de l'entreprise. C'est la règle du jeu, et personne ne saurait la changer. Mais certains risques ne font pas partie de cette règle du jeu, et il faut savoir les prendre en compte.

Ces risques sont fonction de l'objet de votre entreprise, de son organisation, de ses produits ; ils dépendent aussi de vos fournisseurs, de vos clients, d'obligations réglementaires. Avec votre assureur UAP, apprenez à les connaître. Et à vous en prémunir.

Votre assureur UAP est votre partenaire. Ensemble, jour après jour, vous déterminerez le niveau d'assurance qui, maîtrisant l'imprévu et ses conséquences, ne laissera sur vos épaules que la seule vraie responsabilité : celle d'entreprendre... et de réussir.

avec vous partout.

UAP
L'assureur n°1.

bélier

Politique au fil des jours

Le P.s. et le nouvel internationalisme

Le troisième séminaire de l'I.s.e.r. (Institut socialiste d'études et de recherches) s'est terminé mercredi à Paris. Après avoir débattu en 1979 du stalinisme, en 1980 du mouvement ouvrier européen, de la social démocratie et du socialisme, les participants à ce séminaire ont, durant trois jours, confronté leurs analyses sur le thème : « Emancipations nationales et nouvel internationalisme ».

Représentants plus de 20 pays — et bien plus de partis et organisations — des socialistes, sociaux-démocrates, communistes, progressistes, issus de pays développés ou du tiers monde, ont voulu faire le point de leurs divergences et de leurs convergences sur un sujet brûlant et délicat. Car l'articulation entre le mouvement anti-capitaliste des pays développés et les mouvements de libération nationale a toujours été ambiguë. Il y eut l'époque des modèles imposés, puis celle du soutien quasi inconditionnel ; il y eut le temps de l'égoïsme et de l'incompréhension, puis celui du suivisme. Au moment où les schémas dominants — Est-Ouest, Nord-Sud — s'effritent, au moment où la ressurgence du nationalisme est évidente, il était nécessaire de s'interroger, non pas pour bâtir les fondements d'un nouvel internationalisme — les solutions miracles n'existent pas — mais pour prendre la mesure, puis peser sur les évolutions discernables, car le mouvement ouvrier européen, le P.s. en particulier, a à cet égard des responsabilités évidentes. Nous y reviendrons.

Logement à Paris : Chirac lance loin le bouchon

Tous les coups sont permis en politique. Même les plus invraisemblables falsifications de la réalité : Jacques Chirac, si vous en doutiez encore, vous en apporte la preuve.

Depuis plusieurs mois déjà, la municipalité de Paris répond systématiquement à ses administrés qui se plaignent de leurs conditions de logement que la Ville n'y est pour rien et que la « désastreuse politique socialo-communiste » en est responsable. Période de campagne pré-électorale aidant, Chirac n'a pas hésité, à la fin mai, à enfoncer ce clou publiquement, à l'occasion de l'inauguration de la Zac St-Charles, dans le XVe arrondissement, une des rares opérations lancées et achevées depuis son élection. En résumé : la crise du logement, c'est la gauche ; si la construction privée va mal, c'est la faute du gouvernement ; si la Ville ne tient pas ses promesses en matière de logement social, c'est la faute de Quillot...

Cette fois, Chirac lance un peu loin le bouchon. Car la crise du logement, dramatique à Paris peut-être plus qu'ailleurs, ne date pas d'aujourd'hui. Elle est la résultante d'une longue histoire : réglementation des loyers dès la Première Guerre mondiale, qui limite les investissements immobiliers ; exode vers la capitale et centralisation à outrance qui font exploser la capitale ; spéculation foncière ; départ des industries et champ libre laissé à la promotion immobilière ; vieillissement de la population, éviction des familles et des catégories sociales modestes : pendant vingt ans, les pouvoirs publics ont omis de s'émouvoir de cette situation, négligeant surtout de mettre en place une politique foncière qui, pour faire sentir ses effets, a besoin de s'ancrer dans le long terme.

Résultats, Paris cumule aujourd'hui de tristes records : moyenne des ménages inférieure à deux personnes : 60 % des logements ont une ou deux pièces ; 75 % ont été construits avant la guerre, et les prix de vente comme les loyers n'ont pas d'équivalents dans le pays.

Dans ce contexte, il n'y a rien d'étonnant à ce que la construction privée aille mal. Les taux d'intérêts y sont bien sûr pour quelque chose, tout comme la méfiance des détenteurs de capitaux, inquiets de la nouvelle politique fiscale ou de la réforme des rapports entre bailleurs et locataires. Mais la flambée des prix, qui rend aujourd'hui inabordable le moindre studio, peut-elle sérieusement être oubliée comme cause première de la crise ?

Quant au logement social — Paris bat tous les records au fichier des mallogés —, sa situation est encore plus lamentable. Non seulement les appartements régis par la loi de 1948 se raréfient, mais les H.l.m. sont souvent occupés par des Parisiens dont les moyens financiers permettraient en toute équité de laisser la place libre à de plus démunis. Ce n'est d'ailleurs un secret pour personne que leur attribution obéit à des critères plus politiques que sociaux.

Chirac s'était personnellement engagé, lors de son élection, à construire 10 000 logements sociaux par an. Imprudence. Bien que la ville fasse largement usage de son droit de préemption, cette politique a été peu suivie d'effet. De 1978 à 1981, il n'a été autorisé que 9 600 logements dont 8 700 ont été mis en chantier, tandis que le nombre de logements construits régressait régulièrement chaque année, de plus de 4 000 en 1978 à moins de 2 300 en 1981.

A qui la faute ? Le gouvernement décline toute responsabilité, bien sûr. D'abord parce que les moyens d'interventions de l'Etat sont limités et que la Ville détient tous les leviers nécessaires à une politique dynamique. Ensuite parce que Paris consomme déjà avec difficulté les crédits qui lui sont alloués, malgré les accusations de Chirac : « Plusieurs opérations de logements sociaux prêtes à démarrer sont bloquées faute de financement de l'Etat. »

Compte tenu de la situation désespérée qu'il avait trouvée à son arrivée, il est compréhensible que le premier maire élu n'ait pu nettement renverser la vapeur en quelques années de mandat. Mais qu'il attribue son échec cuisant au nouveau pouvoir, voilà une bien curieuse manière d'assumer ses responsabilités !

FREDERIQUE DE GRAVELAINE

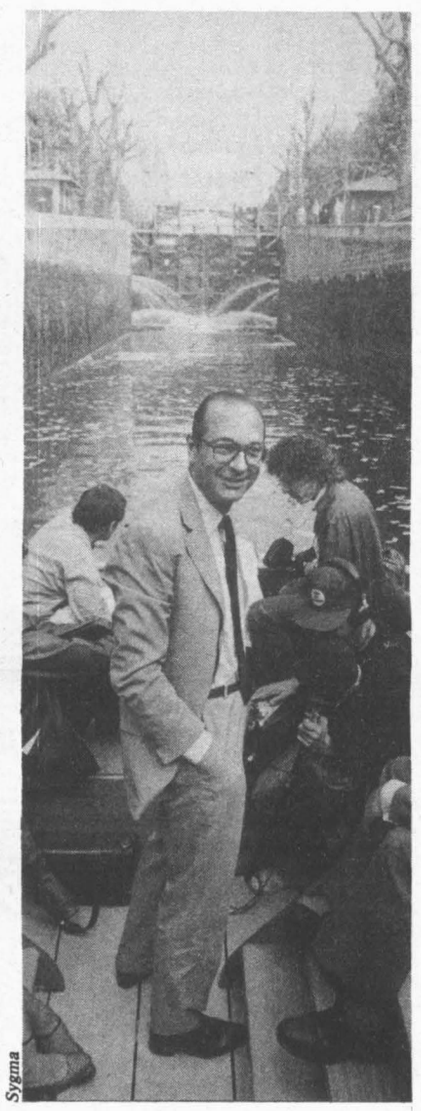

Sygma

Rapport Debarge : la formation des élus



LES élus locaux vont à l'école. Actuellement, leur formation représente quelque vingt mille journées par an. C'est ce que le sénateur socialiste, Marcel Debarge, parlementaire en mission auprès du ministre de l'Intérieur, constate dans le rapport « sur le statut de l'élu local, départemental et régional et la limitation du cumul des fonctions et mandats électifs », rendu public le 3 juin par Pierre Mauroy.

L'aspect « cumul des mandats » a surtout retenu l'attention de la presse. Et dans ce domaine précis, Marcel Debarge, après avoir remarqué que « la limitation du cumul des mandats constitue un des volets même de la décentralisation », propose qu'un représentant à l'Assemblée européenne ne puisse cumuler son mandat avec celui de conseiller régional ou conseiller général ou maire ou maire adjoint d'une ville importante. En ce qui concerne les membres du gouvernement, la modification des incompatibilités se rapportant à la fonction de membre du gouvernement nécessite une révision de la Constitution.

Le rapport propose deux dates pour permettre aux « cumulards » de se mettre en accord avec la nouvelle loi que le gouvernement devrait proposer. Soit 1985, afin que les élus, qui cumulent à l'heure actuelle une fonction de maire, un mandat parlementaire et un mandat de conseiller général et qui conserverait le mandat de maire en 1983, aillent jusqu'au bout de celui de conseiller général en 1985. Pour éviter une multitude d'élections partielles. Soit 1983, les élections municipales constituant l'occasion privilégiée pour les élus de se mettre en conformité avec la loi. « En outre, affirmer clairement la volonté politique et régler le problème du cumul est indéniablement préférable à tout ce qui pourrait apparaître comme manœuvre dilatoire », écrit le rapporteur.

Quant à Gaston Defferre, il souhaite que les textes de loi définitifs puissent être appliqués avant les élections municipales de mars 1983. Le Premier ministre, pour sa part, avait déclaré que le texte de Marcel Debarge reflétait la pensée de Matignon : la recherche d'une certaine moralisation de la vie publique française.

« La décentralisation vise à rapprocher le pouvoir du citoyen et à développer la vie associative. Cette extension des compétences des collectivités territoriales ne sera effective et significative que s'il se trouve des élus capables d'assumer leurs responsabilités nouvelles et accrues, affirme Marcel Debarge. » Aussi la plus grande partie de son rapport, celle dont les conséquences seront à moyen et long termes les plus importantes pour la démocratisation de la vie publique, est-elle consacrée à la formation des élus locaux. Car, pour le sénateur socialiste, si les élus vont bien à l'école, ils n'y vont pas assez. « Eux-mêmes dans leur très grande majorité, quelle que soit leur formation de base, dit le rapport Debarge, déplorent les insuffisances et l'inadaptation de celle-ci par rapport aux tâches spécifiques qui sont les leurs et qui nécessitent des compétences de plus en plus variées et étendues. » Et les élus se trouvent en position d'infériorité face aux services administratifs centraux ou même face à des services placés sous leur propre autorité. Pour effacer cette tutelle administrative « de caractère technocratique », une seule solution : la formation.

« A l'heure actuelle, note le rapport, c'est en sacrifiant le plus souvent une partie de leur temps et de leurs vacances, et en prenant sur leurs propres ressources financières, que les élus, dans la quasi-totalité des cas, parviennent à suivre une formation. » Cette formation devrait être dispensée par les associations d'élus, les associations d'éducation populaire et aussi l'Université. Mais la formation devrait aussi « aller au devant » des élus, être très décentralisée, pour que notamment les femmes et les exploitants agricoles puissent en bénéficier. Formation qui « doit proscrire cette idée du savoir, propriété du spécialiste pouvant être délivrée « ex cathedra », mais au contraire amener les élus à théoriser leur expérience sur le terrain ». Formation gratuite aussi et l'institution d'un véritable congé-formation pour les élus. Mais pour Marcel Debarge, la formation ne peut être dissociée de l'éducation du citoyen : « Afin de préparer tous les Français à devenir des citoyens à part entière, et donc s'ils le désirent, à briguer des responsabilités électives, il y a lieu, indépendamment de la mise en place d'une formation pour les élus, d'agir en amont au niveau du système éducatif, et notamment de l'école, en redonnant toute son importance à l'instruction civique, rénovée à la fois dans son contenu et dans sa réforme. »

Cependant, le droit à la formation de l'élu, lui-même, passe par la définition d'un statut. C'est l'autre aspect du rapport de Marcel Debarge, dans lequel il propose d'assouplir le système actuel des autorisations d'absence et aller vers la mise en place d'un système de crédit d'heures, garanti par la loi. Car, si pour les élus fonctionnaires, la loi prévoit des autorisations d'absence, en ce qui concerne le secteur privé, on se trouve dans « un espace de moindre droit, voire de non-droit ». Dans ces conditions, il n'est pas surprenant de constater parmi les maires la sous-représentation des salariés du secteur privé. Il arrive même que des élus relevant de ce secteur renoncent à poursuivre ou à renouveler un mandat électif parce qu'ils sont pénalisés par leur patron. Pour que la France ne devienne pas une République des fonctionnaires, une modification du Code du travail doit être prévue en faveur des élus municipaux, départementaux et régionaux : l'interdiction, sous peine de nullité, de licencier un travailleur en raison des autorisations d'absence légales pourrait être introduite.

Autre réforme envisagée par Marcel Debarge : revoir en hausse les indemnités des élus locaux et leur accorder la possibilité à une retraite décente. Pour qu'enfin les gens aisés ne soient plus les seuls à pouvoir exercer des responsabilités publiques.

Comme l'écrit le sénateur socialiste en conclusion de son rapport : « Il faut réconcilier, par un dosage raisonnable des responsabilités, la politique et les Français, faire aimer la chose publique et la faire vivre. »

EMMANUELLE PLAS

DIPAPACEQUOI

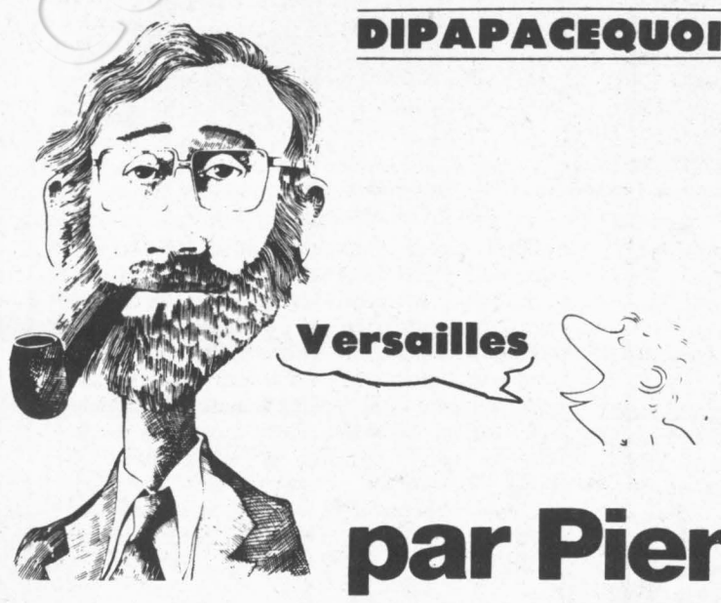

par Piem

IL traînait encore sur le parc une brume vaporeuse, irréelle.

Accrochés aux arbres séculaires, quelques lambeaux du commentaire télévisé de Léon Zitrone s'effilochaient au souffle du printemps. Les qualificatifs précieux, les suffisantes roucoulades, les superlatifs ronflants, la grotesque préciosité avaient déjà été ramassés par le service de la voirie.

Le parc retrouvait sa virginité.

Le père et son fils cheminaient le long du grand canal.

— Dis papa c'est quoi un accord monétaire ?

— C'est, par rapport aux tendances du marché, la probabilité de lisser les courbes inflationnistes en mettant vraisemblablement l'accent sur l'étude préalable d'un accord éventuel.

L'enfant reçut le choc des mots de plein fouet. Le souffle coupé, il s'écroula sur le sol, les bras en croix, le regard fixe, la bouche ouverte, la langue pendante.

Le père s'aperçut un peu tard qu'il avait frappé trop fort. Effrayé il appela à l'aide. Mourousi qui passait par là fit à l'enfant un bouche-à-bouche salutaire, et les trente millions de chômeurs occidentaux massés sur la place d'armes applaudirent à grands cris, manifestant pour l'événement un intérêt aussi élevé que celui de la banque fédérale de réserve. L'enfant sortit de la sienne, et Mourousi retourna au journal de treize heures.

Autour du bassin de Neptune, le dollar, le yen et l'Ecu, la main dans la main, faisaient une ronde en chantant de vieilles comptines qui servent à déterminer par le compte des syllabes celui qui devra sortir du jeu ou courir après les autres.

La scène était plaisante à voir, l'Ecu montrait le sien aux passants ; cela fit rire l'enfant.

— Dis papa c'est quoi l'interdépendance économique ?

— C'est l'arrêt de la compétitivité des produits promus, source de déficit commercial considérable et croissant, rendant impossible un hypothétique rééquilibrage des échanges.

L'enfant reçut l'uppercut à la pointe du menton. Sa petite tête blonde bascula d'avant en arrière. En heurtant le sol il entendit résonner le carillon de Westminster, celui de la cathédrale Saint-Christophe de Hambourg et le gong de bronze du Temple de Yokosuka.

Il en vit trente-six chandelles dont treize feux de bengale et deux fusées cheveux d'ange du plus bel effet.

« C'est le bouquet », cria la foule des chômeurs.

Le petit garçon étendu sur le sol semblait bon pour le compte, mais il avait encore en mémoire la courageuse finale de Roland-Garros, aussi, liftant son malaise, il reprit ses esprits.

— Dis papa c'est quoi faire des concessions ?

Le père crut bon cette fois d'être prudent dans son exposé. Il prit l'enfant dans ses bras et s'efforça avec délicatesse d'effacer ses brutalités.

— Il y a différentes sortes de concessions mon fils. Je te parlerai d'abord des concessions à perpétuité.

Ils s'en allèrent ainsi à travers les allées. La nuit tombait. Un orage au loin grondait, c'était le Dieu d'Israël qui faisait rugir ses canons.

La foule des chômeurs se dispersa, allant vers son nulle part qui est son ailleurs.

Seul Zitrone, ce soir-là, dormit franchement heureux.

Comme il est difficile de faire rentrer une crise dans la caboche d'un enfant.

LIBAN

Le "cavalier seul" de Begin

En violant le cessez-le-feu – et le droit international – le Premier ministre israélien a créé un fait accompli qui est aussi une fuite en avant

PAR ANTOINE VIOLET

ON peut sans doute trouver des justifications aux Israéliens mais, aussi fortes soient-elles, aucune ne peut effacer le fait que l'entrée massive de leurs blindés au Liban constitue une agression contre ce pays. Une agression est une violation du droit international. Elle n'est pas plus acceptable quand elle est commise par les Argentins aux Malouines ou par Menahem Begin au Liban. Dès le premier moment, le gouvernement français s'est prononcé clairement sur ce point. Le président de la République, qui a des raisons particulières de ne pas apprécier le comportement du Premier ministre israélien, a porté une condamnation sans ambiguïté, complétée par l'annonce de l'ajournement de la commission mixte franco-israélienne.

Cela étant rappelé pour couper court à des commentaires malvenus — surtout lorsqu'ils émanent de porte-parole du R.p.r. ou de l'U.d.f. — on peut tout dire au sujet de cette invasion israélienne sauf qu'elle ait constitué une surprise. L'opération était préparée depuis longtemps, les troupes israéliennes étaient massées depuis plusieurs mois à la frontière et si l'ordre d'attaquer avait été, pour des raisons diverses, ajourné à plusieurs reprises, il fallait être naïf pour penser qu'il le serait éternellement.

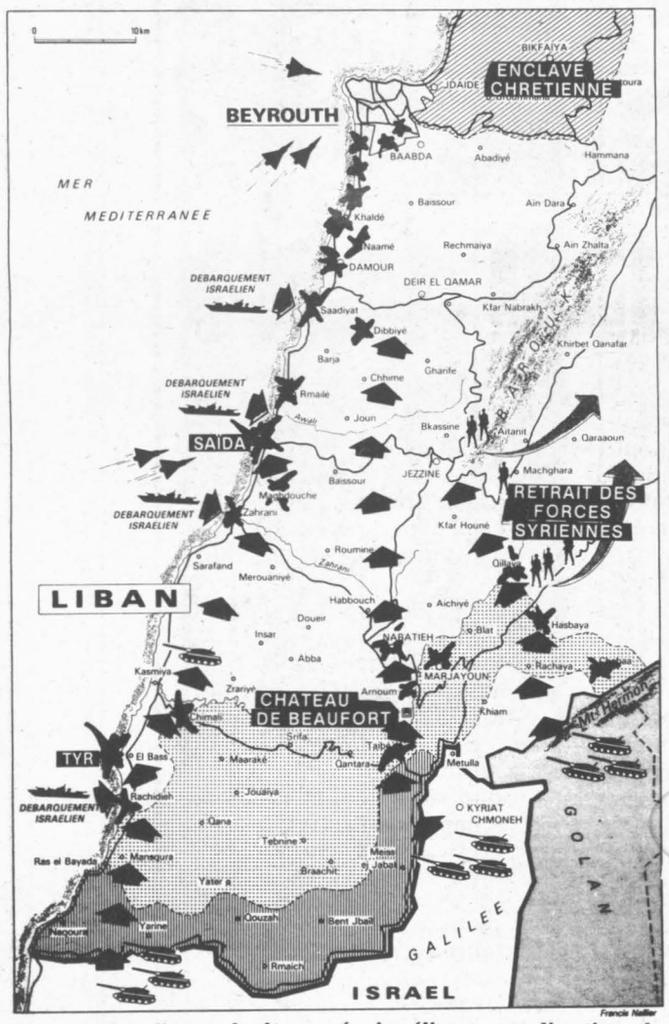

Les lignes de la percée israélienne en direction de Beyrouth (carte publiée dans « le Matin »).

Begin avait-il besoin d'un prétexte ? L'attentat commis contre l'ambassadeur israélien à Londres lui en a fourni un mais la réplique est d'une telle démesure qu'il est difficile de faire un lien direct, autre qu'une concordance de temps, entre les deux événements. Begin a, en outre, choisi pour attaquer le jour où les chefs d'Etat et de gouvernement des sept plus grands pays occidentaux étaient réunis pour discuter de l'état du monde. C'était une forme de provocation à laquelle il faut bien reconnaître d'ailleurs que les sept Etats en question, n'ayant pas la même appréciation de la situation au Proche-Orient, ont été incapables de trouver une réponse collective. L'état-major israélien a donc pu mettre en œuvre, sans véritable obstacle, un plan minutieusement élaboré qui a conduit ses blindés en trois jours — plus vite que prévu, a-t-on dit — aux portes de Beyrouth. Il est encore trop tôt, à l'heure où nous écrivons, pour savoir quelle est la suite de ce plan. Mais d'ores et déjà, ce qui s'est passé depuis samedi dernier conduit à un certain nombre de constations qui vont inévitablement créer une nouvelle donne dans toute la région.



Begin et son ministre de la Défense Ariel Sharon visitant le château de Beaufort enlevé aux Palestiniens.

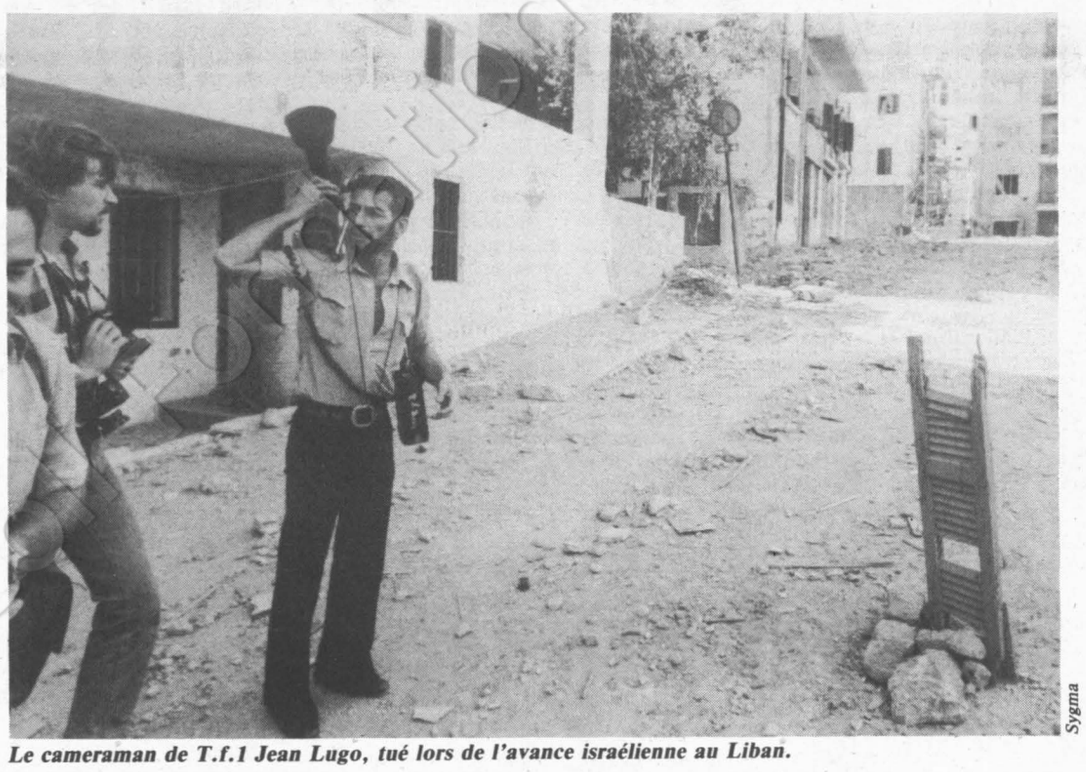

Le cameraman de T.f.1 Jean Lugo, tué lors de l'avance israélienne au Liban.

Sygma

La première est qu'Israël reste maître du jeu. L'accord de paix avec l'Egypte, l'évacuation du Sinaï ont permis à Begin de concentrer l'essentiel de ses forces militaires sur la frontières nord du pays, face aux Palestiniens installés au Sud-Liban. A partir de là et devant la multiplication, d'une part, des incursions des commandos de l'O.l.p. en Galilée et des expéditions punitives israéliennes, le cessez-le-feu de juillet 1981 n'était plus qu'une fiction. Sa violation officielle était inscrite dans les faits. Mais on continue à s'interroger aujourd'hui encore sur le véritable objectif israélien. A l'heure de l'attaque, Begin a annoncé qu'il s'agissait d'avancer jusqu'à une quarantaine de kilomètres en territoire libanais. Cette limite ayant été rapidement dépassée on peut penser qu'il s'agissait surtout pour le Premier ministre israélien d'éviter de se trouver face à une admonestation des Américains — il est significatif qu'il ait fait attendre l'envoyé spécial de Reagan, Philippe Habib, pendant près d'une journée avant de le recevoir à Jérusalem — et de les placer ensuite devant un fait accompli qu'il leur serait difficile de remettre en question. Calcul qui était sans doute juste puisque les Etats-Unis ont opposé mardi leur veto à la résolution espagnole présentée au Conseil de sécurité pour exiger le retrait des troupes israéliennes. Quant à la tactique employée cette fois par les Israéliens, elle a consisté non pas seulement à repousser les Palestiniens vers le nord, comme dans l'offensive de 1978, mais à la fois à attaquer leurs positions et à avancer entre celles-ci et en prenant à revers comme s'il s'agissait cette fois de mettre à exécution la volonté maintes fois exprimée par Begin et ses amis « d'en finir avec l'O.l.p. »

Les Palestiniens se battent pratiquement seuls

La deuxième constation est que face à l'offensive israélienne, puissante et meurtrière, les Palestiniens se battent avec détermination et courage mais se battent, en tout cas jusqu'à cet instant, pratiquement seuls. Lorsque le représentant de l'O.l.p. à Paris, Ibrahim Sousse, parlait dimanche à la radio d'une mobilisation arabe aux côtés des Palestiniens, se faisait-il des illusions ou était-ce déjà un propos désabusé ? Toujours est-il que cette mobilisation, c'est le moins qu'on puisse dire, se fait attendre. Il a été clair dès le premier jour que l'armée syrienne, pourtant solidement implantée au Liban, évitait soigneusement tout contact sérieux avec les forces israéliennes, se retirant le cas échéant des postes qu'elle occupait comme, par exemple, la ville de Jezzine. Sans aller jusqu'à épouser la thèse de l'ancien ministre libanais Raymond Eddé qui parle carrément d'un accord secret entre Israël et la Syrie, force est de constater qu'il y a loin des paroles aux actes et que tant que les Israéliens ne les attaquent pas directement et ils se garderont bien de le faire, — la solidarité des Syriens avec le Liban — spectateur impuissant de son propre effondrement — et avec les Palestiniens, une fois de plus pourchassés, restera de pure forme. Quant à celle des autres pays arabes, elle ne semble pas encore dépasser le stade de déclarations, d'ailleurs prudentes, d'annonce de réunions de sommet où chacun viendra avec ses propres préoccupations dans lesquelles la guerre entre l'Iran et l'Irak tient sans doute davantage de place que le drame du Liban. Quant à l'Egypte elle n'est peut-être pas vraiment fâchée de ce qui se passe et elle n'est évidemment pas disposée à remettre en cause son modus vivendi avec Israël en rejoignant le camp de ceux qui furent les adversaires acharnés de Camp David.

Une troisième constatation, pas vraiment nouvelle non plus, est l'impuissance des instances internationales à prévenir ou à stopper les conflits. Qu'il s'agisse des Malouines ou du Liban, les délibérations des Nations unies et les résolutions du Conseil de sécurité restent, comme on dit, « des paroles verbales » dès lors que l'un des antagonistes refuse de les appliquer, ce qui est, depuis toujours, le cas d'Israël. Cette impuissance s'étend d'ailleurs aux forces militaires que l'O.n.u. met en place pour servir de tampon dans les zones « chaudes ». On vient de le voir avec la F.i.n.u.l. qu'un bataillon français de parachutistes avait rejointe il y a trois semaines. Cantonnée dans le Sud-Liban pour faire respecter le cessez-le-feu, cette force internationale y était, en quelque sorte, « piégée » au milieu des antagonistes palestiniens d'un côté et libanais pro-israéliens du commandant Haddad de l'autre. Elle a d'ailleurs reçu l'ordre de ne pas intervenir face à l'avance des blindés israéliens qu'elle n'aurait, de toute manière, pas été en mesure d'empêcher.

Autrement dit, l'arrêt des combats dépend aujourd'hui essentiellement du moment où Begin, estimant que son objectif est atteint, voudra s'arrêter. C'est un fait extrêmement grave même si — mais c'est une autre histoire — on peut douter qu'Israël trouve vraiment avantage, à long terme, à s'être engagé un peu plus dans ce que « le Monde » appelait l'autre jour « la guerre permanente ». ●

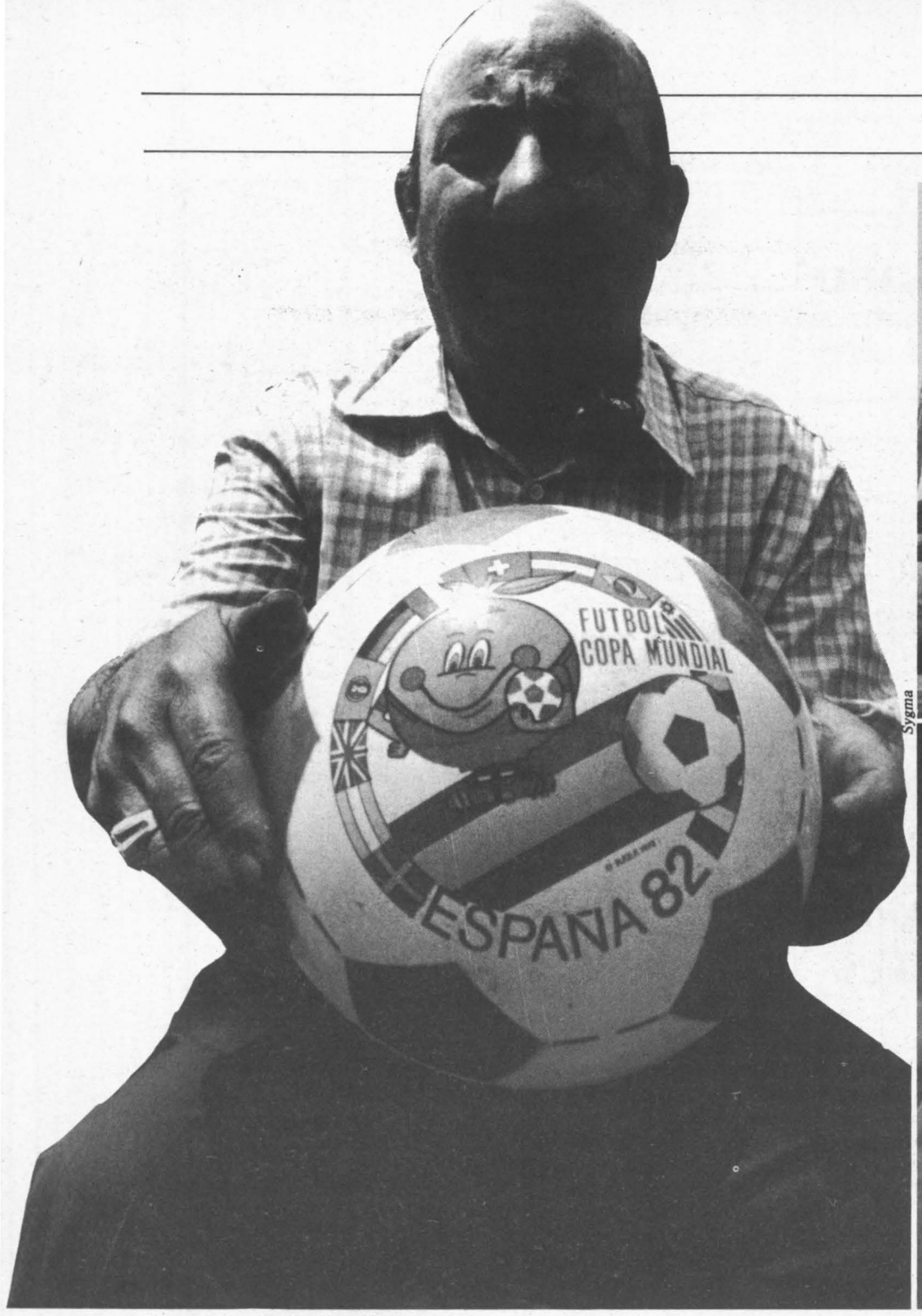



Sygma

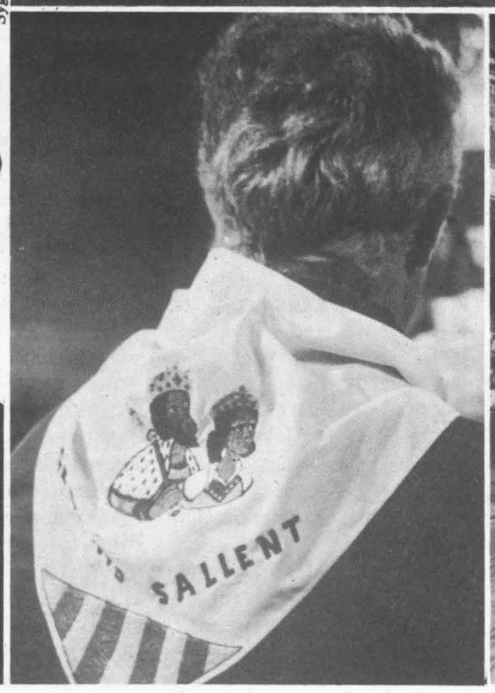



Les préparatifs du Mundial à Madrid.

REPORTAGE EN ESPAGNE

III. Les enjeux du Mundial

PAR GILBERT SANS

S'ILS en ont le goût, ils pourront quand même suivre le Mundial de leurs cellules. Le verdict n'aura été sévère que pour deux des trente-trois accusés du putsch manqué du 23 février 1981 : trente ans de prison pour l'ex-lieutenant-colonel Tejero et l'ex-lieutenant général Milans del Bosch. C'était la peine maximale prévue par le Code de justice militaire.

Quant au général Armada, ami personnel du roi, il n'en a pris que pour six ans. Il est vrai qu'en l'absence de tout témoignage précis il n'avait plus guère contre lui que les accusations de ses co-inculpés. Le général Torres Rojas, qui avait abandonné son poste de commandement régional en Galice pour venir prendre clandestinement, le 23 février, celui de la division blindée Brunete à Madrid, n'est également condamné qu'à six ans de prison. Pour tous les autres accusés, les peines sont largement inférieures aux requêtes du ministère public.

Les leçons à tirer de ce très long procès apparaissent finalement bien contradictoires. Certes, la peine infligée à un militaire prestigieux comme Milans del Bosch, compagnon de toujours du général Franco, prend valeur de symbole. C'est toute la survivance franquiste dans la société espagnole qui est ainsi frappée. Certes, l'opinion n'aurait certainement pas admis que l'officier de la Guardia Civil Tejero échappe à une sanction exemplaire. Son comportement et celui de ses hommes dans la nuit du 23 février, ses déclarations publiques depuis sont ceux de vulgaires nervis fascistes. Mais on peut, par contre, légitimement s'interroger sur les peines bénignes infligées aux autres accusés. Huit officiers, dont six accompagnaient Tejero aux Cortés, ont par exemple été acquittés. Comme mesure de dissuasion pour l'avenir, on fait mieux. Dans les milieux politiques, on est quelque peu « gêné » au centre et à droite, critique ou carrément écœuré à gauche. De toute manière, l'actualité ne permettra pas que le débat politique sur ce verdict ambigu rebondisse. Dans trois jours, le 13 juin exactement, au stade « Nou Camp » de Barcelone, un coup de sifflet, désagréable mais excitant, libérera une fabuleuse énergie humaine contenue depuis des mois. Place au Mundial ! et à lui seul puisqu'il la prend toute.

Si la télévision était l'exact baromètre de l'histoire présente, le Mundial 82 serait l'événement du siècle. Heureusement elle ne l'est pas. Mais qu'on en juge : le record planétaire d'écoute télévisée est jusqu'à présente détenu, conjointement, par les jeux Olympiques de Munich (72) et de Montréal (76), et par la visite du pape en Irlande (1979). Un milliard d'individus assistaient alors « en direct » à ces événements.

Cette fois-ci, c'est le déferlement. On n'aura jamais vu ça. Pour les matchs vedettes, on s'attend à comptabiliser près d'un milliard et demi de téléspectateurs. Il est vrai que pour la première fois le Mundial réunit un total de vingt-quatre nations. Les droits payés pour ces retransmissions s'élèvent à plus de cent millions de francs. A l'étranger, on imagine difficilement la somme d'efforts déployés pour mener à bien l'opération. Ainsi, à Madrid, la radio-télévision espagnole a édifié de toutes pièces une tour de plus de 160 mètres de hauteur. C'est elle qui retransmettra les images sacrées au monde entier. On a remodelé pas moins de 17 stades. Pourtant le foot ne constitue pas tout le sport espagnol. Selon le conseil supérieur des sports lui-même, le déficit d'équipements atteint la somme déjà rondelette de 80 000 millions de pesetas. Comme d'habitude, le prestige l'emporte. On refait les stades pour le sport des professionnels et des vedettes, mais on manque cruellement d'installations — y compris plus modestes — pour le citoyen d'une civilisation urbaine, ne prétendant qu'à un peu d'exercice salutaire et vital.

Il se dit de bien étranges choses sur le Mundial, sur les hommes qui en assurent la préparation et qu'une redoutable rivalité oppose. Ainsi de « Monsieur Mundial », Raimundo Saporta, président du comité d'organisation, nommé par décret royal, c'est plus sûr. Monsieur Mundial aurait « craqué » le mois dernier, se répandant, en privé, en propos du genre : « Si l'Espagne gagne, c'est que le Mundial est truqué », ou encore : « Moi, je ne regarde du foot que quand je n'ai rien d'autre à faire. » Truculent. Succulent. Mais peu mobilisateur, avouons-le, pour les aficionados du ballon rond... si les propos se révèlent exacts toutefois, ce qui reste à démontrer.

Attaqué de tous côtés, Raimundo Saporta l'est d'abord par Pablo Porta, le redouté président et porte-parole de la Fédération espagnole de football. Les dirigeants sportifs auraient bien voulu être plus étroitement associés aux opérations. En vérité, depuis des mois c'est la foire d'empoigne. Les bénéfices des matchs dans les stades, des retransmissions télévisées, des gadgets de masse, des spectacles seront gigantesques. Ceci explique-t-il cela ? Ancien président du Real Madrid, Saporta est surtout reconnu comme banquier. Porta, lui, est un professionnel confirmé du management sportif. Cela ne pouvait déboucher que sur l'affrontement et, en coulisse, une impressionnante série de peaux de banane et cadeaux empoisonnés. Pablo Porta s'abrite généralement derrière l'intérêt des joueurs. Ça lui donne un genre : « Le sport avant tout ; le sport, seulement le sport »... un œil sur les lignes budgétaires et la main sur le portefeuille.

Ainsi, la fossé n'a cessé de se creuser entre la Fédération espagnole et la Fifa d'un côté, le comité organisateur du Mundial de l'autre. Les premiers craignant réellement d'être évincés de ce qu'ils appellent déjà « la foire ». Saporta a, par exemple, dégagé un budget de 800 millions de pesetas à des fins totalement extra-sportives. L'agence Mundial-Sport — un appendice — s'est ainsi assuré les services de spectacles plus ou moins culturels, en tout cas prestigieux, pour animer les quatorze villes sièges de la coupe du monde. On verra ainsi les Rolling Stones, Ray Charles, Montserrat Caballe, Anatoli Karpov, Borg et Connors, Sebastian Coe, et l'inévitable Julio Iglesias.

Voici à peine un mois, une sourde inquiétude s'infiltrait parmi l'élite des grands prêtres et le peuple des fidèles du Mundial. Les préoccupations politiques faisaient soudainement irruption dans le champ sportif. Le contraire eût été surprenant. Puisque le sport de compétition professionnel est devenu un spectacle, ils sont nombreux à vouloir en être les vedettes. Tous en scène ! Mais pas forcément le ballon au pied.

Première menace : côté anglais, irlandais et écossais, on n'irait plus en Espagne si l'Argentine y allait : Malouines obligent, Menace autrement plus sérieuse : le diman-

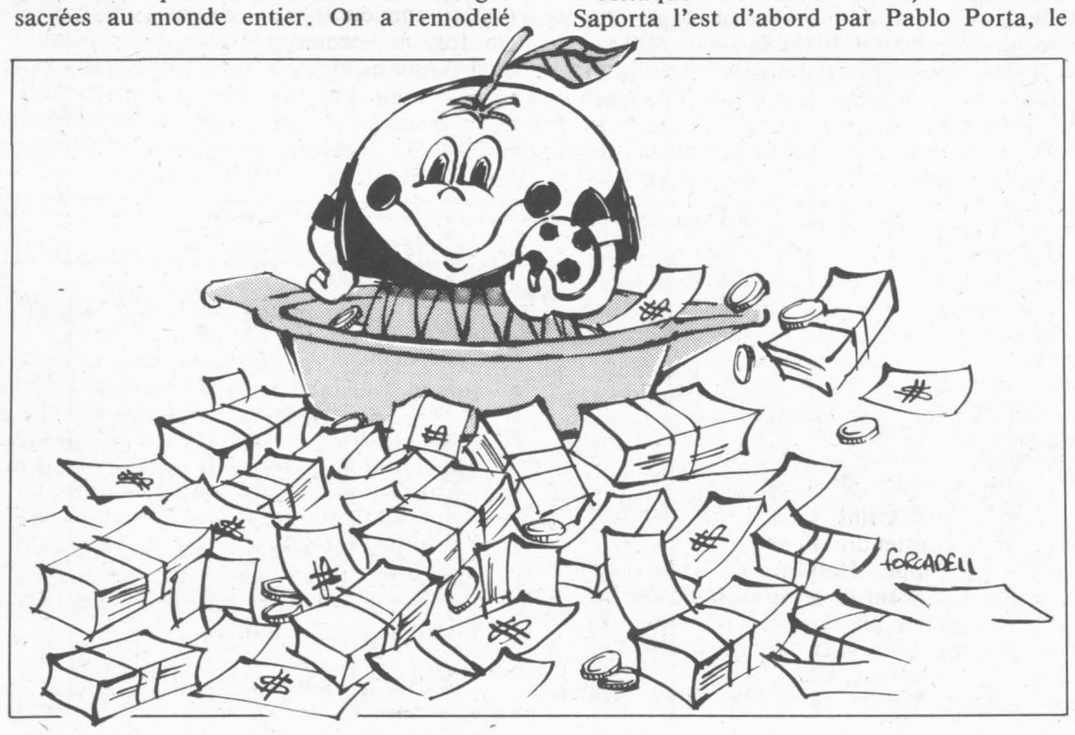

(Suite en page 12)

(suite de la page 11)

che 18 avril dernier, un commando de l'organisation E.t.a.-Militaire prenait d'assaut l'immeuble du central téléphonique nord de Madrid. Cent cinquante kilos de plastic et, le lendemain, plusieurs centaines de milliers d'Espagnols ne répondaient plus au téléphone. Mais surtout, le centre de presse du Mundial — plusieurs milliers de journalistes sont attendus à Madrid — dépendait de cet édifice. Il n'en reste plus que la carcasse calcinée. Avertissement ? L'E.t.a. ne cachait pas alors son intention de passer à l'action en profitant de la focalisation des médias internationaux sur le Mundial. Depuis, il est vrai, l'organisation terroriste basque a « limité » son champ d'action au Pays basque lui-même. Peut-on pour autant, tout en se gardant de toute excessive et inutile dramatisation, s'empêcher de repenser au massacre de Munich ?...

L'enjeu est de taille. Pour les forces de l'ordre, armée et police, il s'agit d'abord d'empêcher les commandos basques de s'attaquer aux centres nerveux de la coupe du monde , comme, bien sûr, aux individus susceptibles d'être les premiers visés : joueurs vedettes ou dirigeants. Pour l'Espagne de Juan Carlos, le Mundial est une affaire de prestige. Contrarié par des violences, il en irait certainement à nouveau de l'avenir de la démocratie dans ce pays.

Quels qu'ils soient, les sentiments sur le sport d'élite en général, le foot en particulier, s'estompent quelque peu et deviennent bien relatifs par rapport à cet enjeu.

Si, pour les militaires argentins voici quatre ans, il s'agissait de faire oublier à un vain peuple « quelques » réalités cruelles et sanglantes, la réussite « politique » du Mundial de cet année est pour l'Espagne démocratique d'une tout autre nature : montrer que l'Espagne n'est plus celle de Franco. En toute sérénité. Le président François Mitterrand et le roi Juan Carlos semblent l'avoir parfaitement compris. Ils se rencontreront le 22 juin à Madrid : une date.

Et pour le reste, que le meilleur gagne ! ●

HUILE FRELATEE

Un crime de masse

VOICI un an, un mal étrange s'abattait sur l'Espagne. Et d'abord sur les couches modestes de la population. « Pneumonie atypique, syndrome toxique... » Les appellations données à la « maladie » changeaient selon les circonstances. Ses effets, eux, empiraient. A ce jour, plus de 260 morts, près de 18 000 personnes atteintes à divers degrés dont plusieurs centaines courent encore un grand danger. Tel est le dramatique et scandaleux bilan d'une intoxication de masse causée par des huiles frelatées.

Tout a commencé le 1er mai 1981 : un petit garçon de huit ans était la première victime. Moins d'un mois plus tard on comptait déjà plus d'une dizaine de morts et plus d'un millier d'hospitalisations. Depuis, l'huile toxique n'a pas cessé de tuer. Les explications, on les connaît. Dénaturation, en France, par de l'aniline de 800 tonnes d'huile de colza, à destination de la société Rapsa de San Sebastian. Cette huile, impropre à la consommation, était ensuite mélangée, « raffinée » et surchauffée par la société Raelca qui devait en assurer la frauduleuse commercialisation.

On connaît les résultats. On connaît les explications. Mais les auteurs de ce qu'il faut bien appeler, à notre époque, « un crime de masse » demeurent curieusement, pour l'essentiel, impunis. L'un de ces « commerçants » n'a-t-il pas d'ailleurs partie liée avec le ministère du Commerce à Madrid ? Rien n'est plus dangereux que le capitalisme sauvage. En Espagne, héritage du franquisme, l'interpénétration entre les milieux d'affaires et l'appareil d'Etat demeure trop étroite. Près de 300 consommateurs paieront donc de leur vie cette course sans frein aux super-profits illicites. Encore, il convient de le signaler, que tout ne soit pas égal en Espagne : évitons de tomber dans une certaine forme de racisme masqué et de xénophobie. Il y aurait beaucoup à dire, par exemple, sur le marketing laitier que le trust Nestlé, suisse et donc propre, adresse massivement aux mères du tiers monde... Et sur ses conséquences.

Mais pour se limiter à la triste réalité frontalière présente, le ministère français de la Consommation vient de demander que soit mise sur pied une cellule d'urgence et que les « pouvoirs publics disposent également de moyens juridiques permettant d'éliminer du marché, dans tous les cas, les produits dangereux pour la santé ».

G. S.

La chronique de Max Gallo

Histoire et présent

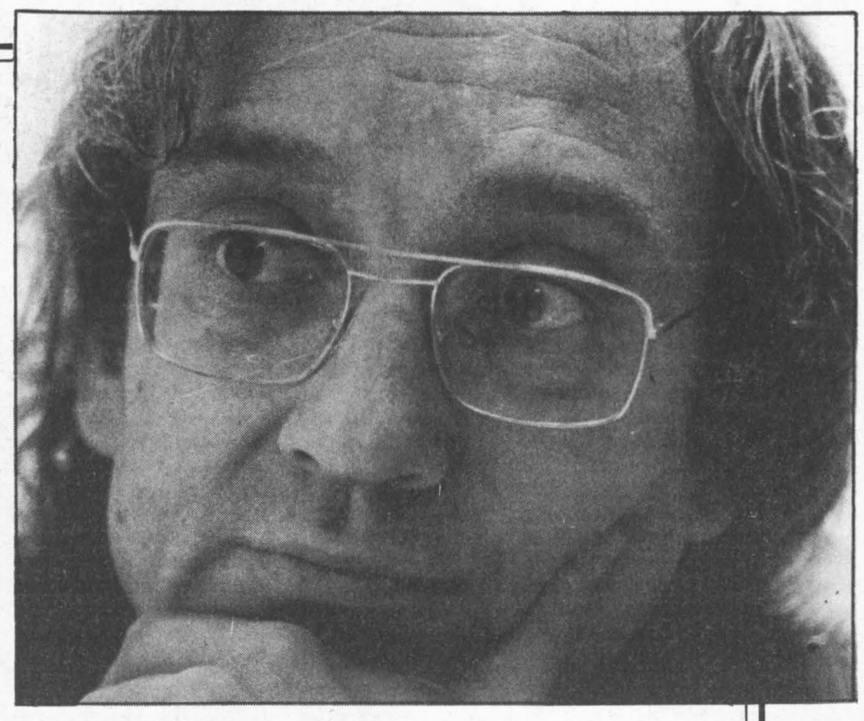

La vérité de la guerre d'Algérie n'est ni toute noire ni toute blanche mais complexe comme l'est la réalité d'aujourd'hui

OSONS lire. Osons regarder. Ces milliers de squelettes découverts dans un charnier des Aures, à Khenchela, nous ne pouvons les ignorer ou nous en débarrasser sur un mouvement d'épaules et quelques bons arguments : pas le moment de publier ça. Le journal « Libération », qui a mené l'enquête, ferait une bien scandaleuse opération spectaculaire, dit-on ici et là, plaçant à la Une ces squelettes brisés, enfouis à un mètre sous terre et où parfois l'on retrouve, entre les os, les instruments de torture, bouts de métal rouillés, tire-bouchons, coins de chaînes qui furent, il y a un quart de siècle, les outils des questionneurs. D'autres disent qu'il s'agit là des traces des règlements de comptes entre musulmans, après la proclamation de l'indépendance. Les preuves avancées par « Libération » sont cependant impressionnantes. Des témoins ont parlé, raconté. Et nous devons garder dans la mémoire les os rompus mêlés à des boîtes de bière et à des boutons d'uniformes.

Scandale ? Goût du sensationnel ? Publication inopportune au moment où les relations entre la France et l'Algérie deviennent enfin celles de deux pays amis ? Irresponsabilité des journalistes ?

Allons donc ! Il n'y a jamais, aux yeux de ceux qui se disent raisonnables, de « bons moments » pour dénoncer le crime. Il est trop tôt ou trop tard, toujours. Pendant la guerre d'Algérie, il ne fallait pas évoquer les tortures pour — on pouvait choisir ses raisons — ne pas heurter de front le pouvoir militaire, et laisser faire les gens sensés qui s'employaient à « légiférer » afin de « régulariser » les interrogatoires. Ou bien il ne fallait pas démoraliser ou insulter l'armée. Ou encore ne pas se couper par des actions et des protestations prématurées de la masse du peuple — les familles des « appelés du contingent » — qui n'aurait pas compris qu'on permette ainsi d'exposer ses fils en refusant d'obtenir les renseignements nécessaires à leur défense. Et dans ce genre de guerre, n'est-ce pas, on ne fait pas d'omelette sans casser quelques œufs. Sans compter que les autres ne se gênent pas... Alors silence. Et maintenant, silence encore, parce que le temps a passé et qu'il faut la réconciliation, l'unanimité, etc.

Ces beaux discours, ces belles prudences, un homme de gauche ne peut les accepter. Pour des raisons éthiques seulement ? Elles sont décisives, bien sûr. On ne tait pas la vérité, surtout quand elle est mille fois hurlée par des corps torturés. Mais surtout parce que la gauche ne gagne jamais rien au silence. On ne pactise pas, fût-ce à 25 ans de distance, avec ceux qui ont couvert et perpétré ces crimes. Et le silence — ce n'est pas qu'une formule — est complicité. En fait il bloque toute prise de conscience. Il rassemble l'opinion autour d'apparences qui empêchent de comprendre la réalité d'une histoire nationale, avec ses grandeurs, ses lâchetés et ses ombres, ses résistants et ses collabos, Jean Moulin et Darnand. Seule la vérité chirurgicale, douloureuse, en isolant les tumeurs, en les analysant, en les plaçant au grand jour de l'enquête, permet de comprendre comment « fonctionnent » une histoire et une société.

Mais l'ennemi de cette compréhension n'est pas seulement le silence. La généralisation rapide, et l'oubli d'autres comportements sont aussi un obstacle à l'intelligence d'une époque. La guerre d'Algérie, c'est probablement — préservant par hypothèse une incertitude — le charnier de Khenchela, les fermes isolées où l'on torturait, la corvée de bois, les sévices subis par Djamila Boupacha et Djamila Bouhired. Et tant de noms qu'il faudrait citer. Et donc ces Français ou ces hommes sous uniforme français qui ont été des bourreaux. Mais en même temps il y eut Henri Alleg, Francis Jeanson, le général Paris de la Bolardière qui démissionna pour protester contre ces pratiques, et la masse des appelés qu'il serait contraire à la vérité de transformer en bourreaux, par une simple phrase : « Pendant six ans, de 1956 à 1962, les militaires français se sont livrés à la torture et à la liquidation des combattants de l'armée de la libération, comme des populations civiles. » (« Libération »)

Que serait-ce à dire sinon que le but de l'armée française en Algérie ce fut une « solution finale », un « génocide » semblable à celui organisé par les nazis à l'encontre des « untermenschen » de l'Europe de l'Est et des juifs ? Conclusion fausse. La réalité historique est plus complexe parce que — il faudrait refaire ici toute l'histoire des relations entre la France et l'Algérie — la politique française et celle de son armée ont été traversées par des courants contradictoires. Suivant les périodes, telle ou telle orientation l'emportait : intégration, autodétermination, indépendance. Dire « la France de Dunkerque à Tamanrasset », c'est ridicule et irréaliste. Mais ce n'était pas seulement le faux-semblant d'une propagande mais aussi l'espoir d'une « assimilation » à la citoyenneté française des populations musulmanes. Et ce rêve a aussi animé l'action de certaines autorités françaises militaires et civiles en Algérie. Et il n'était pas compatible avec le génocide. Les officiers français ont — ce n'est pas qu'une image d'Epinal destinée à masquer les massacres, perpétrés par d'autres militaires — distribué du grain et des médicaments, et d'autres se sont transformés en instituteurs. Et la réalité tient dans ces aspects contradictoires. Une masse d'appelés qui subit, soumise ou broyée par la discipline militaire et qui attend la quille ; d'autres soldats professionnels de la guerre qui la mènent sans scrupules, et laissent des charniers, comme celui de Khenchela. Et quelques-uns qui imaginent dans un patchwork idéologique — souvenir chrétien, souvenir romain ou de la IIIe République, soldats missionnaires, soldats révolutionnaires — qu'ils vont construire un « empire » assimilateur. Quant à l'opinion française, elle est anesthésiée par une presse conformiste. Qui a parlé de la manifestation des Algériens de Paris en octobre 1961 et des morts qu'entraîna la répression ?

Mais en même temps, il y eut aussi Charonne et ses martyrs, et tous ceux (réseau Jeansson, manifeste des cent vingt et un, et les anonymes militants qui s'en allaient crier un soir « Paix en Algérie ») qui restaient jour après jour lucides et mobilisés. Si bien que les activistes civils et militaires ne réussirent jamais à conquérir le pays. Et qu'à la fin ce fut l'Indépendance.

Bien sûr, on pourra conclure que, collectivement, nous avons refusé de savoir. Et que nous n'avons pas voulu qu'on nous parle du charnier de Khenchela. Ou même du drame des pieds-noirs. Et qu'en fin de compte ce qui a fait terminer le conflit, ça n'est pas notre opposition à la guerre, mais l'indestructible résistance du peuple algérien.

Mais une nouvelle fois, refusons le schématisme, ce péril majeur difficile à éviter. Il faut se garder de passer d'une vérité absolue (il n'y a jamais eu de torture en Algérie, les seuls charniers sont ceux des Harkis) à l'autre : l'armée française a liquidé les populations civiles.

Alors la vérité dans le « juste milieu », dans le « marais » ? Sûrement pas. Mais la vérité dans la complexité du réel, dans l'emboîtement et la hiérarchisation des comportements dissemblables. Au bout de l'analyse, il faut certes « totaliser » mais jamais en oubliant cette complexité.

Problème d'historien ? Sûrement. Mais quel est celui qui, ayant réfléchi quelque peu aux sciences sociales ou à la politique, peut penser qu'il existe une frontière infranchissable entre le passé (l'Histoire) et le présent ? Faire l'histoire de la guerre d'Algérie — exhumer ces squelettes brisés — c'est parler aujourd'hui, d'aujourd'hui. Le présent envahit tout. Toujours. L'Histoire n'est pas enfermée dans un compartiment étanche. Et interdire à son propos la vérité ou la complexité, c'est se rendre impuissant à comprendre la vérité et la complexité d'aujourd'hui.

Tchad : il est urgent d'attendre !

Au Tchad, les « chefs de guerre » se suivent. Même s'ils ne se ressemblent pas. Lundi, Hissène Habré a repris le contrôle de N'Djamena. Goukouni Oueddeï a trouvé refuge au Cameroun et dans le Sud le Colonel Kamougué se bat contre ses partisans.

La France, qui depuis un an souhaite que le Tchad retrouve la paix tout en conservant son unité et son intégrité, appuiera une fois de plus les efforts de l'O.u.a.

La position de l'Organisation de l'unité africaine est connue : que les diverses fractions — ou factions — se mettent d'accord sur un gouvernement provisoire capable de faire cesser les combats. Puis que des élections aient lieu. Paris, soutenant les efforts des Etats africains, sera donc fidèle à la ligne suivie depuis un an : pas d'intervention dans les affaires intérieures tchadiennes, aide à la reconstruction, appui au gouvernement d'Union mis en place par les différentes composantes.

L'O.u.a. pour sa part espère qu'une négociation entre les diverses forces du Nord et du Sud aura bientôt lieu : le départ, l'éloignement de certains des chefs de guerre pourraient le permettre. En attendant, les troupes de la force interafricaine de paix refusent d'intervenir : aucun des frères ennemis n'ayant proposé de compromis acceptable par les autres, les pays africains ont refusé de choisir, à la place des Tchadiens. En contrôlant N'Djamena, Hissène Habré a marqué un point : il lui reste à convaincre les responsables des autres fractions !

ELEUTHERA

Plus un conseil vient vite, meilleur il est.

Au Crédit Mutuel, pour vous aider, on est là. Là, ça veut dire, dans votre région, tout près de vos problèmes, tout près de vous.

Là, ça veut dire aussi très vite. Parce que la décentralisation c'est cela : moins d'intermédiaires, donc des décisions rapides. C'est important la rapidité quand il s'agit de régler vos problèmes d'argent.

Être, pour les associations et les collectivités locales, un véritable partenaire, présent, attentif et efficace. Leur offrir le conseil et le service qu'il faut, quand il faut, c'est-à-dire sans attendre, voilà le métier des 3000 caisses locales de Crédit Mutuel.



Crédit Mutuel



En train pas besoin d'être en groupe pour voyager moins cher.

En train, avec la carte Couple / Famille, il suffit :

- de voyager à 3 personnes au moins d'une même famille pour bénéficier d'une réduction de 50 % dès la 2e personne en périodes bleue et blanche, soit environ 340 jours par an,
- de voyager à 2 personnes d'une même famille (couple, parent et enfant, 2 enfants) pour bénéficier d'une réduction de 50 %, pour l'une d'elles en période bleue, soit environ 250 jours par an.

La carte Couple / Famille est gratuite, valable 5 ans, en 1re comme en 2e classe, même sur un aller simple.
Renseignez-vous dans les gares ou les agences de voyages.

Avec la carte Couple / Famille, le train est vraiment moins cher que vous ne le pensiez.

SNCF Couple/Famille

Nom

Adresse

50 % de réduction dès la 2e personne
à 2 en période bleue
à 3 et plus en périodes bleue et blanche

180187

SNCF



bélier



Le 3 juin à Poissy. *Sygma*

TALBOT-POISSY

Une banlieue de série noire

PAR MICHELE KESPI

CEUX qui ont travaillé à la fois chez Citroën et chez Talbot n'hésitent pas une seconde : chez Talbot, c'est pire. L'emprise de la C.s.l. — ex C.f.t. — dépasse largement les murs de l'énorme usine où travaillent plus de 20 000 personnes. Ceux qui s'opposent à ce syndicat maison ne sont protégés ni dans l'entreprise ni en ville. Un militant, qui, pour des raisons de sécurité bien compréhensibles, préfère rester dans l'anonymat, résume la vie quotidienne chez Talbot et à Poissy : « On en est au stade de l'organisation systématique de la terreur. »

Un exemple : comment se sont déroulées les élections professionnelles, en mars et en mai dernier. Oh ! de façon très simple. Certes, les votants peuvent mettre leur bulletin sous enveloppe, à l'abri des isoloirs. Ils votent donc librement ? Eh non ! A la sortie du bureau de vote, ils doivent rendre les bulletins non utilisés aux membres de la C.s.l. présents, toujours présents, partout. Malheur à celui qui a mal voté. Son sort — et il le sait — est réglé comme du papier à musique : en ville, il verra fondre sur lui quelques nervis qui lui casseront bien proprement la figure. Quand on a le choix entre voter comme il faut et se faire casser la gueule en beauté, qui oserait prétendre que la liberté est sauvegardée ? Qui pourrait ignorer que, dans le secret de l'isoloir, la peur est là ? On ne peut qu'admirer que, lors des dernières élections, 25 % des votants ont choisi la C.g.t., 9,5 % la C.f.d.t. (la C.s.l. obtenant 52 % des voix). Et il convient de rendre hommage à ceux qui ont eu le courage de voter pour leurs idées.

Une comparaison avec les élections prud'homales montre bien, d'ailleurs, que la C.s.l. ne doit son score qu'à la terreur. Ainsi, lors des dernières prud'homales, en décembre 1979, la C.s.l. avait recueilli 70 % des suffrages chez Talbot. Mais, en ville, où le contrôle était plus difficile, elle descendait à 40 % des voix, tandis que les syndicats ouvriers (C.g.t., C.f.d.t., F.o.) récoltaient 60 % des suffrages.

Quand on n'est pas d'accord avec la C.s.l., il faut carrément de l'héroïsme pour militer chez Talbot. Les pressions psychologiques sont continuelles. Par exemple, les augmentations annuelles récompensent uniquement les « bons éléments ». Les brimades physiques sont aussi monnaie courante. « Je suis sûre d'une chose, raconte une déléguée femme. Chaque fois que je distribue des tracts, j'ai sans arrêt des mains aux fesses .» On a d'ailleurs entendu, pendant la grève, une déléguée insultée par les nervis de la C.s.l. en ces termes choisis : « Salope, retourne faire ta vaisselle. »

L'organisation de la milice interne révèle à quel point direction et C.s.l. marchent la main dans la main : un O.s. faisant partie de cette milice peut, sans aucune difficulté, quitter la chaîne de but en blanc si on le réclame pour quelque basse besogne urgente.

Voilà pour la vie quotidienne chez Talbot. Maintenant la vie de tous les jours à Poissy. La grande différence entre la C.s.l. de Citroën à Aulnay et la C.s.l. Talbot de Poissy, c'est que cette dernière « tient la ville ». D'autant plus que — ce n'est pas le cas chez Citroën — la C.s.l. est là en contact étroit avec le R.p.r. local. Lors des élections politiques, les gros bras de la C.s.l. collent les affiches du R.p.r. ... en tapant au passage sur les colleurs de gauche. Depuis 1974, cent quatre-vingts plaintes ont été déposées contre des membres de la C.s.l. Ceux-là même que l'on retrouve au cœur des violents affrontements de la semaine dernière.

En 1974, avant le deuxième tour, Michel Desbordes, alors conseiller général socialiste des Yvelines, a eu sous les yeux un spectacle riche d'enseignements sur les liens C.s.l. — Talbot — R.p.r. : « J'ai vu sortir de chez Talbot huit camionnettes, dans lesquelles se trouvaient deux cents individus armés de matraques et de barres de fer... »

Même, hors des périodes électorales, la ville de Poissy est aux mains de Talbot. Il y a un mois, si un commerçant ne mettait pas en évidence l'affiche annonçant la course cycliste patronnée par Talbot (et la C.s.l.), il était sûr de voir sa vitrine voler en éclat sous quelque jet de pavés. Lionel Jospin vient-il à Carrière-sous-Poissy, il y a de cela un an, pour discuter avec les syndicats ouvriers . Quatre ou cinq gros bras de la C.s.l. sont dans le fond de la salle : vêtus de treillis et armés de bouts de bois de taille impressionnante, ils discutent à haute et intelligible voix durant toute la réunion.

Pour toutes ces raisons, le conflit né, le 2 juin, dans l'atelier B 3, aux presses, ressemble certes au conflit Citroën : des travailleurs immigrés demandent une augmentation de salaire et l'amélioration des relations sociales dans l'entreprise « au nom de la liberté et de la dignité ». Mais, et ceci explique encore plus la mobilisation des élus de gauche, ce conflit déborde largement le cadre de l'entreprise. Il concerne toute une ville, qui ne veut plus vivre en coupe réglée.

Jean Auroux, ministre du Travail, qui a été informé quart d'heure par quart d'heure du développement de la situation, sait tout cela. Dès le jeudi 3 juin, après les affrontements, il a lancé « un appel solennel aux partenaires sociaux pour que cessent les provocations de tous ordres et de toutes origines, qui aboutissent à des situations préjudiciables à l'intérêt des personnes et des entreprises ». Et surtout, il a désigné le directeur des relations du travail de son cabinet, Jean Chazal, pour mettre sur pied une négociation dans une entreprise où ce mot même semble incongru.

Etonnant personnage que ce Jean Chazal. Ancien ouvrier de Michelin, il réussit à faire l'E.n.a. Et chez Talbot, il réussit en deux jours un tour de force : réunir autour de la grande table rectangulaire de la préfecture de Saint-Germain la direction de Talbot, la C.g.t., la C.f.d.t., F.o. et la C.s.l. Là, sous le portrait de François Mitterrand, des adversaires qui n'avaient jamais négocié ensemble ont découvert que l'on pouvait passer de la journée des boulons à celle de la parole.

REFORME

Qui veut vraiment gérer la Sécurité sociale ?

Les difficultés du recensement reportent à 1983 les nouvelles élections prévues par le projet Questiaux, adopté mercredi par le conseil des ministres

PAR MICHELE KESPI

LE conseil des ministres du mercredi 9 mai vient d'adopter la réforme de la Sécurité sociale proposée par le ministre de la Solidarité nationale. Mais en faisant au patronat une part plus belle que celle souhaitée par le projet initial.

Cette réforme complexe, qui a fait couler beaucoup d'encre.

Cernons donc le problème : « Il ne s'agit pas, explique un conseiller de Nicole Questiaux, d'une réforme globale des structures de la Sécurité sociale. » Il s'agit, comme le dit clairement le projet de loi, de démocratiser « l'institution, en redéfinissant la composition et les modalités de désignation des conseils d'administration des caisses. Nulle ambition d'épuiser le champ des transformations institutionnelles, dont a besoin la Sécurité sociale. Encore plus explicite, Nicole Questiaux confirme : « La démocratisation des caisses ne constitue pas, loin de là, toute la réforme de la Sécurité sociale. » Le ministre donne un exemple concret : « Nul besoin d'attendre l'élection pour savoir que l'institution fonctionne de manière trop centralisée. Dès cet été, plusieurs commissions se pencheront sur le fonctionnement de la Sécurité sociale et étudieront les possibilités internes de décentralisation. »

La grande réforme, on s'en occupe donc beaucoup au ministère de la Solidarité. Mais, dans l'immédiat, on s'attache à rendre la Sécurité sociale à ses usagers, en trouvant un autre mode d'élection pour les conseils d'administration des caisses.

D'abord, on abroge l'ordonnance de 1967. Il est courant d'évoquer « les » ordonnances de 67, alors qu'il n'en existe qu'une — portant le numéro 706 — concernant la composition des conseils d'administration. Des conseils un tant soit peu poussiéreux puisque la dernière élection remonte, exactement, à vingt ans : elle date de décembre 1962 ! Depuis cette date, les conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale sont formés, pour moitié, de représentants des patrons. Certains syndicats s'alignant souvent sur les positions patronales, nous nous retrouvons avec une Sécurité sociale gouvernée par le patronat.

La nouvelle loi met fin à ce paritarisme et diminue la représentation patronale. Dans les caisses primaires d'assurances maladie, par exemple, le conseil d'administration sera désormais composé de vingt-cinq membres. Des représentants des salariés seront élus par les assurés sociaux. Une innovation considérable que cette élection : dans l'ancien système, on procédait en effet par désignation.

Une représentativité plus élargie

Selon le mot de Nicole Questiaux, il s'agit là « d'un pacte passé avec le mouvement syndical. Nous lui offrons de reprendre ses pleines responsabilités dans le monde de la Sécurité sociale ». La porte est également ouverte aux usagers, aux associations... Là, le gouvernement a voulu conclure « un pacte avec le monde des assurés ». Une réforme qui permet la réappro-

priation de la Sécurité sociale par ceux qui sont directement concernés.

Certains se sont demandé pourquoi intégrer la Fédération nationale de la mutualité française (F.n.m.f.). En 1945, le choix avait été fort net : les syndicats avaient purement et simplement éjecté la Mutualité. Les législateurs d'aujourd'hui ont, eux, choisi sa réintégration, car elle joue un rôle de mise en place d'équipements sanitaires et sociaux. De plus, ajoute-t-on au ministère, « dans la perspective de la décentralisation, syndicats et mutualité ont tout intérêt à travailler ensemble ».

De la même façon, la représentation des retraités dans les caisses régionales répond au souci de ne se priver d'aucun apport. Le département de l'Isère, par exemple, est un vivier d'associations de gérontologie, fort actives et regroupant nombre de personnes en retraite. Leur participation aux options de la caisse régionale est, à coup sûr, un enrichissement pour tous...

On le voit : un souci d'équité a guidé le ministre de la Solidarité nationale dans cette réforme. Les syndicats en sont conscients, et le disent. Mais, à la C.f.d.t. surtout, on trouve que les choses ne vont pas assez vite. C.f.d.t. et C.g.t. avaient, en effet, demandé que les élections aient lieu en décembre 1982, en même temps que le scrutin pour les conseils de prud'homme, prévues pour le 13 décembre. Ces deux organisations entendaient ainsi mener une seule grande campagne électorale.

Election en 1983

Malheureusement, ce délai se révèle impossible à tenir si l'on veut travailler sérieusement. Premier problème : le recensement des 25 millions d'électeurs ne peut avoir lieu d'un coup de baguette magique. Il doit se faire à partir de la dernière déclaration annuelle de salaires, celle du 31 décembre 1981. A la fin du mois de mai, les caisses régionales n'avaient exploité que 40 % de ces déclarations. Nicole Questiaux répond : « Sur la demande des syndicats, nous avons tout fait pour que l'élection ait lieu en 1982. Bien que j'aie tenu à la date de décembre, je prends sur moi de ne pas travailler à un jour près. L'objectif reste : le plus tôt possible, car nous sommes face à une situation ambiguë qui doit être réglée. Les élections auront lieu en 1983. Elles pourraient intervenir vers le milieu de l'année prochaine. »

Un souci de préserver les libertés des assurés est venu, de surcroît, compliquer ce recensement déjà difficile. On avait songé, avenue de Ségur, à s'assurer le concours d'entreprises privées pour élaborer plus rapidement la liste des électeurs. La Commission informatique et libertés (C.n.i.l.) a, le 1er juin, donné un avis négatif : « Les traitements envisagés... constituent une opération d'une ampleur considérable et sans précédent... une telle opération comporte, pour la vie privée des citoyens, des risques graves de divulgation... »

L'élection aura donc lieu en 1983. Mais auparavant, un grand débat parlementaire de fond est prévu sur la réforme de la Sécurité sociale. Cela ne signifie pas que la gestion ne sera pas assurée durant la période transitoire de l'année 1982. « Il faut que la boutique marche, prévient sans ambages Nicole Questiaux. J'ai l'intention d'exercer avec vigilance toutes mes responsabilités. Si cela ne marche pas, je le dirai. S'il se produit des obstructions, le gouvernement prendra les moyens d'y faire face. »

La plupart des partenaires sociaux ont compris qu'il fallait laisser le temps nécessaire. Pour André Bergeron, le report des élections « paraissait évident ». La C.g.t., après avoir été un farouche partisan d'élections en décembre, comprend les nécessités de ce retard. Quant au C.n.p.f., il se soucie finalement assez peu des dates. Ses préoccupations sont ailleurs : il menace de pratiquer la politique de la « chaise vide », s'il en est réduit à ce qu'il juge être la portion congrue. Ce qui explique sans doute que le gouvernement ait finalement accordé un siège de plus aux organisations patronales, contrairement à l'avis du ministre de la Solidarité nationale : deux personnes seront désignées. L'une viendra de la F.e.n. L'autre du collège employeurs. Fallait-il céder à ce chantage ? Rien n'est moins évident.

Seule la C.f.d.t., si elle se félicite de la fin de « la mainmise du C.n.p.f. sur la Sécurité sociale », « s'oppose vigoureusement à tout retard » et pense qu'on « aurait pu trouver le moyen d'un recensement dans les délais ».

Au-delà des querelles de boutiques, nul ne répond à la question fondamentale posée par cette élection : gérer la Sécurité sociale n'est pas une mince affaire et il n'est pas évident que tous ceux qui en parlent souhaitent vraiment participer à cette gestion ! ●

Climat nouveau chez les paysans

Les jeunes agriculteurs ont bien accueilli Edith Cresson qui a stoppé, pour la première fois depuis huit ans, la baisse du revenu agricole

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

L'AMBIANCE a changé dans le monde agricole. Pour une raison simple : aux apriorismes négatifs de certaines organisations telles que la F.n.s.e.a., le gouvernement a répliqué en s'attaquant au problème le plus douloureux, la baisse continue du revenu de la profession depuis huit ans.

Dans la première étape de cette bataille, la fixation des prix à Bruxelles, la France a remporté une victoire que seuls les esprits chagrins se refusent à reconnaître : une augmentation moyenne de 13 %, d'après les modes de calculs utilisés par le précédent pouvoir, la Commission de Bruxelles allant même jusqu'à compter une hausse moyenne de 13,8 %. François Guillaume, président de la F.n.s.e.a., a, pour sa part, chipoté en avançant le chiffre de 12,3 % oubliant que, même à ce niveau, le résultat était plus honorable que ce qui avait été obtenu les années précédentes.

La négociation européenne a également donné satisfaction sur deux points fondamentaux : la baisse de la taxe de co-responsabilité laitière qui passe de 2,5 % à 1 % pour les 60 000 premiers litres de lait — la majeure partie des producteurs français est concernée — et à 2 % au-delà. Enfin, un accord viti-vinicole met fin à la guerre du vin et garantit son prix, intégrant pour la première fois cette production à l'accord européen sur les prix. Le ministère espère que l'an prochain les fruits et légumes bénéficieront du même traitement.

Seconde source de satisfaction : pour la première fois depuis huit ans, la baisse du revenu agricole a été enrayée au second semestre de l'année dernière. Et ce, grâce au soutien efficace des cours que le gouvernement a mis en place dès son avènement. Bien sûr, la situation reste tangente mais, si les marchés restent stables cette année comme le début de la saison semble vouloir l'indiquer, 1982 pourrait enfin afficher un résultat positif.

Rien d'étonnant donc à ce que le congrès du C.n.j.a. (Centre des jeunes agriculteurs) ait accueilli chaleureusement les représentants du gouvernement. Les convergences entre les idées socialistes et celles des jeunes agriculteurs sont ici apparues au grand jour. Accord sur la nécessité d'une agriculture en expansion, et sur l'analyse des raisons de la crise ; entente sur les objectifs de la politique foncière, que la loi sur les offices fonciers devrait mettre en place à l'automne, et sur une réforme de la fiscalité capable d'assurer une meilleure connaissance des revenus réels des agriculteurs. Plus que de concertation, c'est de collaboration qu'il a été question, sévère démenti infligé aux partisans de l'affrontement.

La semaine dernière à Pau, dans le département dirigé par le vice-président de la F.n.s.e.a., Louis Lauga, des manifestants ont tout cassé, statues, vitrines et lampadaires, provoquant pour un million de francs de dégâts, aux dires du maire socialiste, André Labarrère, pour un conflit opposant les producteurs de maïs aux dockers de Bayonne, municipalité de droite qui, elle, n'a pas été inquiétée. Il y a de ces coïncidences !... Mais que signifie un tel événement en regard du climat nouveau qui, de toute évidence, prévaut aujourd'hui dans les relations entre le ministère et les agriculteurs ? S'il y eut des sifflets au cours du congrès du C.n.j.a., ils étaient adressés non à Edith Cresson mais à François Guillaume, à propos de la question des offices.

Les jeunes agriculteurs sont, en effet, un peu déçus par le projet de loi qui va être soumis aux députés. Ils l'auraient souhaité plus contraignant, en accord avec les désirs du ministère, mais en opposition avec la majorité de la F.n.s.e.a. Le réalisme politique à prévalu, comme l'annonçait François Mitterrand en Limousin : « Nous n'avons pas l'intention d'imposer nos points de vue... J'ai même pris ma plume et je n'ai pas laissé une seule ligne du projet sans y mettre mon grain de sel. »

Les offices ne sont donc pas obligatoires, pas plus qu'il n'a été prévu de prix garanti. Et la notion d'arbitrage de l'Etat a été réduite au minimum. A peine pourra-t-il intervenir en cas de crise, si l'initiative privée fait défaut.

Ces offices ont pour but d'organiser la production et de réguler les marchés, pour assurer un revenu décent aux agriculteurs, et les meilleures conditions d'approvisionnement aux consommateurs. Dans chaque secteur, pour chaque production, ces organismes à la structure régionalisée regrouperont les producteurs — qui auront la majorité des voix —, les distributeurs et l'Etat. A leur charge : l'information sur la production et la gestion des marchés, pour qu'une intervention soit possible avant l'effondrement des cours.

Pour que les offices fonctionnent avec un minimum d'efficacité, il faudrait surtout que leur volonté de transparence, c'est-à-dire de connaissance exacte des transactions, soit respectée. Ce sera sans doute, à l'usage, le point le plus délicat : les décrets passés il y a déjà deux mois qui instauraient la facturation obligatoire ne sont apparemment toujours pas respectés, même — ou surtout — sur les marchés les plus importants.

L'intervention personnelle du président de la République, en faveur du projet le plus libéral possible, compte tenu des objectifs d'efficacité et des réticences de la profession, avait donc réfréné l'enthousiasme des services d'Edith Cresson. Reste maintenant aux députés à apporter, eux aussi, leur grain de sel. Les élus des régions de primeurs étaient, eux, très favorables à un arbitrage de l'Etat assez rigoureux, sans doute par lassitude de voir chaque été les autoroutes de leur département bloquées par des melons, des pêches ou des oignons. Ils seront probablement tentés de porter quelques améliorations à un texte qui est déjà en progrès considérable sur la situation extrêmement confuse qui règne dans le secteur des fruits et légumes. Mais sa portée pourrait être limitée, s'il ne donne pas aux plus petits producteurs les moyens de rivaliser avec les gros et de s'imposer face aux distributeurs qui font pour l'instant la loi.

Rendez-vous est donc pris pour le 28 juin, à l'Assemblée nationale. Avant cette date, les organisations agricoles se réuniront avec le ministère pour la première phase de la Conférence annuelle. Une rencontre d'un nouveau genre, « désacralisée mais non désincarnée », comme le dit Edith Cresson, qui aura pour souci non plus de fixer le montant du chèque que l'Etat signe chaque année en faveur de l'agriculture, mais d'élaborer les grandes options de la politique agricole, de discuter des vrais problèmes. Cette année, à l'ordre du jour : l'évolution des coûts de production et la mise en place d'une politique visant à économiser et utiliser plus rationnellement engrais et matériels ; la connaissance exacte des revenus, par l'amélioration des outils statistiques existants et l'étude de la répartition des aides publiques au niveau de chaque exploitation (ce dernier point risque bien de réserver des surprises) ; et enfin, l'étude des moyens à mettre en œuvre pour mieux financer l'agriculture, de façon plus équitable et plus efficace.

Mieux connaître le milieu agricole, ses tenants et ses aboutissants, et restructurer l'appareil de production, de formation, de commercialisation : ainsi pourraient se résumer les grandes lignes de la politique du nouveau ministère. Dans cet esprit, il organise une vaste consultation, du jamais vu dans un monde paysan qui ne s'est jamais exprimé que par le biais de ses représentants. Dans chaque pays, chaque département, chaque région, les Etats généraux du développement agricole doivent donner la parole à tous ceux qui souhaitent la prendre. Et, surtout, qu'ils soient le plus nombreux possible. ●

Colombert



Edith Cresson au congrès du C.n.j.a.



LA SOCIETE GENERALE A LISBONNE

M. VIENOT, Directeur Général Délégué de la SOCIETE GENERALE, s'est rendu à LISBONNE les 2, 3 et 4 juin. Il a eu des entretiens avec d'importantes personnalités portugaises du monde économique et financier, notamment M. Walter MARQUES, Secrétaire d'Etat au Trésor, M. Jacinto NUNES, Gouverneur de la Banque du Portugal et les responsables des principales banques et institutions financières à LISBONNE.

Créé en 1971, le bureau de représentation de la SOCIETE GENERALE à LISBONNE, actuellement dirigé par M. Michel MOUROLIN, est installé : Avenida Fontès Pereira de Melo - Edificio Aviz 35 - 1100 LISBONNE - Tél. : 549.158 - Télex : 18359 SOGEN P.

Les autorités portugaises viennent de marquer leur accord pour la constitution d'une société de crédit-bail mobilier dans laquelle la SOCIETE GENERALE sera associée au BANCO de FOMENTO NATIONAL et au BANCO TOTTA & ACORES. Cette société dénommée EURO LEASING devrait devenir opérationnelle au cours des prochains mois.

SOCIÉTÉ CENTRALE DE BANQUE

Une banque orientée vers les P.M.E et les Particuliers ;

Des filiales insérées dans l'économie régionale.

- 5 Bd de la Madeleine 75001 PARIS

Petites annonces

DEMANDE D'EMPLOI

Réf. 239. Médecin généraliste expérimenté (Ps) cherche intégration centre soins région indifférente libre immédiatement.
Ecrire à PANTIGA, 62, rue Nationale 60 800 Crépy-en-Valois. Tél. (4) 459 26 54

OFFRE D'EMPLOI

Réf. 240. La ville d'Arles (Bouches-du-Rhône), 50 000 habitants, recrute d'urgence selon conditions statutaires :

— 1 secrétaire-général adjoint pour le secrétariat général,

— 1 secrétaire-général adjoint pour les affaires sociaux-culturelles,

— 1 attaché pour les services financiers.

Adresser candidature et curriculum vitae à M. le Secrétaire général, service du personnel, mairie d'Arles, 13 637 Arles.

transexel

est un groupement de Sociétés de Service, à la disposition des collectivités pour :
.la création
.l'organisation
.la gestion
.le développement
de leurs réseaux de transport de voyageurs.

156, rue de l'Université 75007 PARIS - Tél: 550.32.04

Les outils Mercedes Fourgons 407 D-508 D et 207 D-307 D.



chez votre concessionnaire.
MERCEDES-BENZ FRANCE
Parc de Rocquencourt
B.P. 100
78153 LE CHESNAY-CEDEX
TÉL. 954.90.22

La POSTE

un service public qui se met en quatre pour vous rendre service

DES SERVICES POSTAUX « TRADITIONNELS »

pour acheminer et distribuer :
— vos lettres et vos cartes postales ;
— vos envois recommandés ;
— vos paquets pour la France et l'étranger ;
— vos journaux.

DES SERVICES FINANCIERS POUR GERER VOS DEPENSES

le compte chèque postal : pour savoir où vous en êtes, un relevé de compte à chaque opération ;
la carte CCP 24/24 : votre argent à votre disposition 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 ;
le Postchèque : pour retirer de l'argent en monnaie locale dans les bureaux de poste de plus de 30 pays ;
le compte-jeune des chèques postaux : pour les jeunes budgets, entre 16 et 18 ans.

DES SERVICES POSTAUX MOINS CONNUS

une foule de services spécialisés.
Par exemple :
— pour réaliser votre prospection commerciale adressée ;
— pour distribuer des imprimés sans adresse ;
— pour faciliter les réponses de vos futurs clients (correspondances-réponse et libres réponses)...

DES SERVICES FINANCIERS POUR VOS ECONOMIES

les livrets de Caisse d'épargne : le livret A, pour des intérêts nets d'impôt ; le livret B pour des dépôts illimités ;
le livret d'épargne populaire : pour protéger vos économies et bénéficier d'une prime de garantie du pouvoir d'achat ;
l'épargne logement : pour vous constituer un capital et pour obtenir des prêts pour vous loger ;
les SICAV : pour devenir actionnaire, 3 formules qui vous dégagent des soucis d'un portefeuille de valeurs cotées en Bourse ;
AVIPOSTE : pour protéger votre famille, l'assurance vie de la Poste.

Graphic And Co - Paris

Ministère des P.T.T. DGP/DAC - 05/82

18.000 bureaux de poste sont à votre disposition, le receveur de votre bureau se fera un plaisir de vous renseigner

PTT, un service public pour rendre service

Culture au fil des jours

Opéra : Roméo et Juliette broient du noir

Pour son coup d'essai dans l'art lyrique, Georges Lavaudant vient de frapper un coup de maître. A 35 ans, le nouveau directeur de la maison de la culture de Grenoble, qui possédait déjà à son actif un impressionnant palmarès théâtral (entre autres un « Lorenzaccio », un « Roi Lear » et un « Maître Puntila et son valet Matti » étonnants de poésie et de force visuelle) (1), s'inscrit indiscutablement dans la lignée des metteurs en scène avec lesquels l'avenir de l'opéra devra compter.

Fabuleux créateur d'images, « Jo » Lavaudant — comme on l'appelle dans le métier — est aussi un prodigieux directeur d'acteurs, un fana de la psychologie qui aime sonder l'âme de ses héros de théâtre, découvrir leurs ambiguïtés, mettre en lumière leurs secrets. Sur ce plan, lui confier la mise en scène de « Roméo et Juliette » de Gounod relevait de l'aberration. L'œuvre, en effet, est d'une platitude dramatique consternante. A cent lieues du bruit et de la fureur shakespearienne, ce « Roméo »-ci traîne dans la fadeur en sacrifiant la psychologie des protagonistes au seul profit de l'anecdote : l'histoire d'un amour impossible. Cet opéra n'est pas « Faust » ; il n'abrite aucun mythe pouvant toucher l'inconscient du spectateur. C'est une romance longue, triste, dont l'issue est connue dès le début. Certes, la partition est l'une des plus belles que Gounod ait jamais écrites, mais l'enchantement musical épouse les langueurs du livret et ne peut guère servir à muscler l'ensemble (2).

Inutile, donc, de psychanalyser « Roméo et Juliette », de chercher à en tirer plus que l'œuvre ne peut donner. Il suffit d'illustrer cette passion mortelle, cette musique « fragile », comme l'explique Lavaudant lui-même. Et c'est ce qu'il a fait. Parfaitement. Avec intelligence et respect. Avec, aussi, un parti pris funèbre qui a pu être contesté mais se justifie pleinement, si l'on prend la peine d'écouter cet opéra, où les premières paroles des choeurs nous content déjà la haine ancestrale et sanglante qui oppose les Capulet aux Montaigu. La mort, ici, est omniprésente et n'accorde guère de répit. Pour dire cela, d'emblée, Lavaudant a plongé « Roméo » dans la nuit et le noir. Noirs, les costumes ; noir, le décor de colonnades immenses et écrasantes ; noir, le bal chez les Capulet ; noir, enfin, le ciel nocturne à peine éclairé d'une pâle lune. Le destin est tracé : les amants de Vérone vont s'aimer dans un univers de deuil. Pas d'échappatoire possible : ils vont, inéluctablement, vers leur double suicide. La seule solution.

Mais existent-ils seulement, ces deux insensés ? A leurs propres yeux, sûrement : cette Juliette palpitante qui passe de la gaieté à la blessure ; ce Roméo gamin qui gambade, sautille et veut aimer comme on veut vivre, tout simplement... Mais aux yeux des autres ? Rien n'est moins sûr. Que pèsent deux vies face à l'engrenage de la vengeance ? Face aux dynasties dominantes qui détiennent tous les pouvoirs et n'arrêteront pas leur folie meurtrière pour deux enfants qui s'aiment ? En ce sens, la froideur du décor, la taille gigantesque des colonnes auprès desquelles l'être humain paraît un insecte sont de merveilleuses petites touches de mise en scène, qui en disent bien plus sur le fond du drame que tous les doctes discours possibles.

Magie du théâtre : on y croit. On croit à ce coup de foudre marqué du sceau de la mort. On croit au pari impossible de Roméo et de Juliette : s'aimer toujours, duo que Lavaudant transcende littéralement en lui, donnant l'aspect d'une nuit scintillante d'étoiles peu à peu recouverte par la lumière rose de l'aube sur les toits de la ville... Une image à vous couper le souffle.

On y croit aussi parce que Barbara Hendricks et Neil Shicoff sont exactement Juliette et Roméo. Elle, exquise, émouvante dans sa fragilité, ses élans, sa gaieté brisée ; lui amoureux, juvénile, tout fou, jusque dans ses hésitations... Vocalement, ils sont tous deux parfaits, bien que portés constamment aux limites de leurs possibilités vocales par une partition plus rude à chanter qu'il n'y paraît. A leurs côtés, le Capulet d'Yves Bisson — père égaré, gentil mais constamment à côté de la plaque —, le Mercutio solide de Gino Quilico et le Stefano brillant de Marie McLaughlin forment un trio convaincant. Dans la fosse, Alain Lombard a enfin repris les rênes du jeu (3), après un sérieux accident qui l'oblige à se déplacer armé de béquilles. Rapide, nuancée, élastique ; dramatique quand il faut et souple le reste du temps, sa direction exprime bien — malgré quelques décalages avec les chœurs — le charme, la tendresse, mais aussi la fatalité qui sont les ressorts de ce « Roméo et Juliette » made in France.

FABIAN CASTELLIER

**** Opéra de Paris 742.57.50 - les 12 - 15 - 28 juin et 1er - 7 et 14 juillet.***

(1) On peut également, en ce moment, retrouver Lavaudant metteur en scène de théâtre à Chaillot pour « les Géants de la montagne » de Luigi Pirandello.

(2) Ne pas oublier, sur cette œuvre, le dernier numéro de « L'Avant Scène Opéra ».

(3) Les premières représentations avaient été confiées à Henry Lewis.



Barbara Hendricks dans « Roméo et Juliette ».

Théâtre : l'ange du bizarre à Troie

En écrivant « Schliemann, épisodes ignorés », le metteur en scène Bruno Bayen a cherché l'équivalent théâtral d'un négatif de photo. Son but ? Nous proposer l'envers d'une biographie ; les tiroirs secrets d'un personnage célèbre. En bref : nous dévoiler tout ce que l'on ne connaissait pas (et que Bayen ne connaît d'ailleurs pas plus, mais il invente divinement !) de Heinrich Schliemann, l'explorateur amateur, qui découvrit les ruines de Troie au début du XIXe siècle.

Ainsi naît un portrait par transparence ; par psychanalyse. Schliemann nous apparaît dans ses rêves, ses obsessions, ses discours bien plus que dans le quotidien d'une vie qui fut étonnante et mouvementée. Sur trois bonnes heures de spectacle, nous allons à la rencontre d'un être tout à la fois tyrannique et attirant. Au fil de petites scènes qui construisent, un peu à la façon d'un kaléidoscope, l'existence de Schliemann, nous découvrons ses peurs, ses phantasmes, ses passions. Sa passion, aussi, matérialisée en une femme, Sofia, le sosie de la mythique Hélène de Troie.

Au terme du périple théâtral, le public ne saura rien de plus (ou rien tout court, s'il ne connaissait pas déjà l'homme) de l'Américain milliardaire parti piocher en Turquie. Littéraire en diable, le langage manié par Bayen nous oppose de façon permanente une sorte de mur qu'il est particulièrement difficile de franchir. A l'opposé de cet exercice de style refermé sur lui-même, le travail théâtral, superbe, nous plonge dans un voyage passionnant et souvent drôle (la scène du pensionnat grec où les petites écolières récitent un poème en minaudant et en riant sous cape est, en cela, exemplaire). D'où vient, alors, cette impression de chemins parallèles qui n'arrivent pas à se rencontrer ? Peut-être tout simplement de ce qu'il est difficile — voire impossible — de se mettre en scène soi-même ; de porter sur les planches, de transcrire en signes son propre texte. Bruno Bayen colle trop à son œuvre pour réussir à mettre la distance nécessaire entre la représentation scénique et le langage. Résultat : ce sont les comédiens qui se retrouvent chargés de cette délicate mission.



Bertrand et Bérangère Bonvoisin dans « Schliemann ».

Antoine Vitez (Schliemann) joue son personnage comme du Labiche, avec un brin de folie qui, justement, établit un certain recul, une certaine ironie. A ses côtés, deux comédiens exceptionnels, Bérangère et Bertrand Bonvoisin, frère et sœur dans la vie, offrent un contrepoint solide à l'univers funambulesque de Schliemann. Bérangère est Sofia, l'Hélène rêvée. Noire, profonde, angoissée, elle joue avec une rare virtuosité son double rôle : celui d'une jeune femme qui a passé sa vie à endosser la personnalité d'une autre. Bertrand, lui, est « Mister Haak », sorte de voyou mâtiné de policeman. Un rôle tout en pirouettes ; une apparition fugitive, étrange. L'ange du bizarre dans un univers onirique. Intéressant.

F.G.

★ Théâtre de Chaillot. Salle Gémier. 505.14.50 jusqu'à fin juin - 20 h 30.

T.m.p. : des stars à petit prix

Recordman absolu de la démocratisation musicale, le T.m.p. Châtelet est en train de vivre un printemps luxueux à un prix défiant toute concurrence. Jusqu'au 16 juin, les orchestres les plus prestigieux du monde vont venir fleurir à Paris pour 140 F le fauteuil d'orchestre, 50 F les balcons de côté, et carrément 25 F à l'amphithéâtre où l'acoustique est excellente, même si la visibilité est réduite (mais zyeuter de près la musique de Boulez, ce n'est peut-être pas le vrai rêve du mélomane !).

Après avoir déjà accueilli Eugen Jochum, la pianiste Annie Fischer et Pierre Boulez, le générique du prestige se poursuit. Jugez plutôt : Vaclav Neumann et la Philharmonie tchèque (l'orchestre aux cordes irremplaçables qui fut inauguré par Dvorak en 1896 et magnifié ensuite par Vaclav Talich) pour un programme Dvorak (Symphonie du « Nouveau Monde ») et Janaceck le 11 ; l'Orchestre symphonique de Vienne (auquel on doit, entre autres, la création, en 1913, des « Gurrelieder » de Schönberg), sous la direction de Guennadl Rojdestvensky le 16 et, performance absolue réussie par Jean-Albert Cartier, Herbert von Karajan lui-même en compagnie du mythique Orchestre philharmonique de Berlin qui vient tout juste de fêter ses cent années d'existence. On ne rêve pas : Karajan, la star du classique, la diva de Salzbourg, est bien là. Pour deux programmes différents : Schönberg et Tchaïkovski le 14 ; Stravinski et Richard Strauss le 15.

On peut, à l'heure actuelle, penser ce que l'on veut du grand chef autrichien dont les récents enregistrements dénotent une véritable obsession du trafiquage technologique, au mépris de la pure et toute bête émotion musicale. C'est vrai que Karajan s'est figé, a pris la pose et que son style 80 n'a plus autant de charme que dans les années cinquante. Mais c'est vrai aussi qu'il demeure, avec Carlo-Maria Giulini, le seul et dernier représentant d'une race de chefs bientôt disparue : celle des maîtres absolus, des perfectionnistes. Et puis il y a son orchestre. Une vraie merveille à nulle autre pareille. Un royaume bien protégé qui n'a encore connu que quatre chefs (Hans von Bülow, Arthur Nikisch, Wilhelm Furtwangler et Karajan). Une formation qui revendique l'état d'exception et qui n'a jamais déçu. A Paris pendant deux soirs. Pour 140 F maximum. Bravo, Jean-Albert Cartier !

F.G.

★ Théâtre musical de Paris T.m.p. - 261.19.83.



« Les Géants de la montagne ».

Le Marais repêché...

Hier à l'agonie, le Centre culturel du Marais est aujourd'hui debout. Après une fermeture qui paraissait sans espoir de retour (voir « l'Unité » n° 443), Jacqueline et Maurice Guillaud ont réussi à rouvrir les portes de ce musée pas comme les autres, où chaque exposition est toujours matière à spectacle, à mise en scène. Abandonnés par la Ville de Paris, jusqu'à présent pas repêchés par l'Etat, les Guillaud ont pu refaire surface grâce à des fonds privés leur assurant au moins l'existence de l'exposition Picasso, ouverte jusqu'à fin août. Ils viennent de lancer un appel à tous les portemonnaie de France qui voudraient jouer aux mécènes, afin que la résurrection du Centre ne soit pas un court épisode. Ils ont plongé une fois. Une seconde chute leur serait fatale.

Heureux, les Guillaud ? Sûrement. Et tous les passionnés de peinture aussi, cela va sans dire. Pourtant... « Nous ne nous estimons pas réellement en paix, précise Jacqueline Guillaud. Cette situation privée est merveilleuse, en ce sens qu'elle nous permet de vivre et nous a prouvé que des gens étaient encore capables, aujourd'hui, de donner de l'argent pour l'art ; mais nous continuons le combat. » Leur combat ? Etre, aujourd'hui ou demain, reconnus par l'Etat : « Nous souhaitons établir un contact avec les quatre ministères qui sont le plus directement concernés par notre action, la Culture, l'Education nationale, la Recherche et les Affaires étrangères. Nous voulons discuter. Nous avons le temps. L'essentiel était de sauver Picasso et les autres. »

Les autres, les projets, ont de quoi faire rêver : un spectacle autour de Caspar-David Friedrich, l'an prochain, pour célébrer le centenaire de « Parsifal » ; Altdorfer ensuite, Daumier peintre, Blake (84) et Victor Hugo (85). Des ogres, les Guillaud...

Pour l'instant, ils nous promènent à l'intérieur de l'univers le plus intime de Picasso (1). A travers plus de cent toiles, sculptures, dessins prêtés par sa femme Jacqueline. Beaucoup de ces œuvres sont inédites et n'avaient encore été accrochées qu'à Mougins, dans la pièce à musique de la veuve du peintre. Plus que l'art de Picasso, c'est à une rencontre avec l'homme, avec la vie privée que le Centre culturel du Marais nous invite, grâce, notamment, aux nombreux « portraits de Jacqueline ». A ne pas manquer. En attendant que les ministères appelés répondent « présents » !

F.G.

**** Centre culturel du Marais - 28, rue des Francs-Bourgeois - 272.57.28.***

(1) Un superbe catalogue a été établi par Maurice Guillaud en trois langues. Il vaut le détour.

Dans le cadre de la fête de la Rose qui se tiendra les 18 et 19 septembre dans le parc du Château de Plaisir, le Parti socialiste organise un concours d'orchestre de rock. Les candidatures doivent être adressées au Parti socialiste, 24, rue de la Gare 78370 PLAISIR, accompagnées d'une cassette qui permettra d'effectuer une première sélection.

© Fondation Jean-Jaurès

Les arbres de Pierre Mauroy

Dans son livre "C'est ici le chemin", le Premier ministre raconte comment la gauche au pouvoir a entrepris de défricher un terrain qui lui était hostile

PAR CLAUDE ESTIER

« IL n'est pas habituel qu'un Premier ministre en exercice prenne la plume. Mais l'année que nous venons de vivre a été suffisamment extraordinaire pour mériter une trace écrite. »

Cette autojustification que Pierre Mauroy place en tête de la postface de son livre « C'est ici le chemin » (1) explique bien le sens de cet ouvrage. Il ne s'agit ni d'un récit historique, ni même d'une œuvre littéraire à proprement parler mais d'un bilan commenté de ce qui a été fait depuis un an dans les différents domaines de l'action gouvernementale (2), chaque chapitre étant agrémenté d'anecdotes personnelles dont le point commun — et peu commun pour quelqu'un ayant atteint de si hautes fonctions — est que Pierre Mauroy sait regarder ce qui l'entoure et se regarder lui-même avec l'œil du militant qu'il a toujours été et dont les lambris dorés de Matignon n'ont pas éteint la capacité d'enthousiasme : « Mes convictions sont solides puisqu'elles sont part de moi-même. Les boiseries, les parquets lambrissés, les meubles signés, les cristaux et l'argenterie de l'Hôtel-Matignon ne m'impressionnent pas. Je n'ai pas le temps de les voir au rythme de cette vie où l'on ne s'appartient plus, mais dont il faut préserver l'énergie pour intervenir sans cesse. »

En partant du 10 mai 1981, le chef du gouvernement explique donc, une à une, les décisions prises et les réformes engagées. Le premier problème qui se posait — déjà — le 21 mai était celui de la défense du franc et c'est le sujet de conversation qui occupe François Mitterrand et Pierre Mauroy dans la voiture qui les ramène ce jour-là de la cérémonie à l'Arc de triomphe.

« Dans cette voiture qui descend les Champs-Elysées, dès que le président de la République se rasseoit, je lui parle de la défense du franc et des mesures que je compte annoncer le soir même. Une décision rapide s'impose en effet. Certains, dont Michel Rocard, nous diront être plus favorables au flottement du franc, c'est-à-dire à une dévaluation immédiate. Jacques Delors, futur ministre de l'Economie et des Finances, et Christian Goux, qui deviendra, au lendemain des élections législatives, président de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale, souhaitent au contraire la défense de notre monnaie et son maintien dans le système européen. Je partage leur analyse. »



A.f.p.

Un an après, notre monnaie subit toujours des assauts inquiétants mais elle est demeurée dans le système monétaire européen où Giscard n'avait pas réussi à la maintenir après 1974. L'inflation, le chômage ne sont pas jugulés ? Certes, mais les résultats acquis au terme d'un an de gestion paraissent positifs à Pierre Mauroy.

« L'inflation n'a non seulement marqué aucune accélération par rapport à la tendance du début de l'année, mais elle a même diminué à partir du dernier trimestre de 1981. Le déficit des finances publiques est limité à 3 % du produit intérieur brut. La progression du chômage ralentit nettement. Alors qu'à la fin de 1981 et au début de 1982 le chômage a progressé de 30 % en Allemagne fédérale et de 20 % aux Etats-Unis, alors que durant la dernière année du gouvernement de Raymond Barre l'augmentation était en France de 23 %, nous l'avons déjà ramenée à 6,8 % à la mi-1982. »

Les projets sociaux ont occupé souvent depuis un an les délibérations ministérielles du mercredi matin à l'Elysée que les traditions et le protocole font un peu ressembler à une assemblée de cardinaux. Avec pourtant une différence notable que Mauroy décrit avec humour : « Le seul manquement à l'étiquette est sans doute la pratique de ce



que je suis tenté d'appeler le service du courrier interministériel. Environ une heure après le début des travaux, les enveloppes commencent à glisser de main en main. Peu disponibles, n'ayant pas toujours le temps de se rencontrer, les ministres profitent du conseil pour se passer des messages. Ils résistent d'autant moins que, devant eux, du papier et une petite pile d'enveloppes ont été préparés. Car ces échanges sont aussi vieux que les Républiques. Le circuit bute toutefois sur un obstacle : le président, qui siège au centre de la table. Pas question, en effet, de lui demander de glisser l'enveloppe à son voisin. Assis en face de François Mitterrand, j'assiste au manège. Que faire ? Si, moi aussi, je parais ignorer les enveloppes, je réduis singulièrement le circuit de communication. Chaque moitié de la table se trouve isolée. Comme je suis tout aussi partisan du dialogue Est-Ouest que du dialogue Nord-Sud, j'entre dans le jeu et crée cette complicité avec mes ministres. Les enveloppes peuvent passer par le Premier ministre. La chaîne n'est pas rompue. »

L'œuvre sociale accomplie n'a pas encore fait taire certaines impatiences que Pierre Mauroy trouve légitimes même si elles sont parfois avivées pour des raisons politiques. Mais la somme des ordonnances du début 1982 lui paraît constituer une « avancée exceptionnelle » : « Si elle apparaît moins spectaculaire que celle de 1936, c'est parce qu'elle a été effectuée sans conflit social majeur. Or, on se souvient davantage des luttes que du contenu des mesures, à l'exception bien sûr de la révolution des congés payés. Mais il n'existe plus de revendication aussi immédiatement novatrice à satisfaire. En 1936, le gouvernement du Front populaire avait en quelque sorte permis aux travailleurs de cueillir les fruits qui se trouvaient sur l'arbre. Ils étaient disponibles. En 1981, nous avons planté des arbres. Il appartient à présent aux partenaires sociaux de les soigner, de les faire fructifier et d'organiser les récoltes. »

Deux longs chapitres du livre sont ensuite consacrés aux deux grandes réformes structurelles de cette première année de gouvernement de gauche : les nationalisations qui vont fixer de nouvelles « règles du jeu » à toute la politique industrielle, et la décentralisation qui va permettre de bâtir une « nouvelle citoyenneté » en rendant l'Etat aux citoyens.

Se posant en défenseur vigilant de la démocratie, Pierre Mauroy dénonce avec bonheur les excès de l'opposition, « les rumeurs savamment distillées », « les faits divers maquillés en opérations politiques » : « Les hommes qui s'engagent dans cette voie font effectivement preuve de ce sectarisme et de cette intolérance qui menacent toujours de saper les démocraties. Car le mensonge et la manipulation érigés en système ne peuvent que pervertir le débat public. Il est de notre responsabilité collective d'éviter une telle dérive. Collective, le mot signifie qu'il s'agit aussi bien de la responsabilité du gouvernement et de la majorité que de celle de l'opposition. »

Au terme de ce bilan d'une année, Pierre Mauroy ne sombre pas dans l'autosatisfaction et il convient que l'action du gouvernement n'a pas toujours été comprise : « Expliquer le changement, définir une pédagogie est, en effet, l'une des tâches les plus difficiles pour le gouvernement. Absorbés quotidiennement par l'action, nous sommes amenés à tenir des propos trop souvent fragmentaires sur tel ou tel aspect de notre vie collective soudain mis en lumière par les hasards de l'actualité. La vision d'ensemble, et donc la cohérence de la démarche s'estompent dès lors. Le mouvement réfléchi de transformation en profondeur de notre société se trouve éclaté en de multiples fragments, à partir desquels nos concitoyens chercheraient l'image de notre avenir commun. »

D'où la nécessité de « définir une pédagogie » mais aussi d'approfondir le débat : « Il nous faut, à présent, voir plus loin. Dans les années qui viennent, nous devrons créer, défricher le terrain, élaborer une politique dans l'action. Nous ne ferons pas, à ce niveau et sur les dossiers essentiels, l'économie d'un débat au sein des formations politiques de la majorité... On ne réforme pas une société sans modifier les comportements individuels et collectifs. On ne prépare pas une société nouvelle sans l'expliquer et en se bornant à raconter l'actualité au jour le jour. On ne fabrique un nouveau monde que par l'adhésion du plus grand nombre. »

Voilà qui trace des lignes d'action pour l'avenir. Pierre Mauroy ne s'arrête donc pas sur le chemin ouvert il y a un an et déjà planté d'arbres porteurs de fruits. Après avoir fait le point, il est bien décidé à poursuivre la marche dans la même direction. ●

(1) Flammarion.

(2) On trouve en annexe du livre un tableau complet de l'état de réalisation, au bout d'un an, de chacune des 110 propositions avancées par François Mitterrand durant la campagne présidentielle. C'est impressionnant !

Vous voulez que "l'Unité" se développe ...

« L'Unité » est le seul moyen d'expression d'audience nationale du Parti socialiste. C'est dire l'importance du rôle que ce journal est appelé à jouer face à une presse dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'est pas tendre pour la gauche au pouvoir.

Il le jouera grâce à l'effort de tous. De l'équipe qui le conçoit et le rédige, bien entendu, et qui doit pouvoir disposer de nouveaux moyens pour faire un hebdomadaire plus vivant et plus complet.

Mais l'effort nécessaire pour redonner une nouvelle dynamique à « l'Unité », nous le demandons aussi à tous nos abonnés, à tous nos lecteurs, à tous nos diffuseurs militants, à tous les adhérents du Parti socialiste. Dès maintenant, chacun doit se sentir mobilisé pour contribuer à l'accroissement rapide de la diffusion du journal par l'apport de nouveaux lecteurs. Que chacun de ceux qui nous lisent fasse un nouvel abonné et nous ferons en quelques semaines un bond en avant spectaculaire.

Le Parti socialiste a gagné au printemps dernier la bataille des élections. Il assume aujourd'hui à tous les niveaux les responsabilités du pouvoir. Il doit avoir désormais un journal à la hauteur de cette immense tâche.

Bulletin d'abonnement à retourner à

l'administration de l'unité *10, rue de Solférino 75007 PARIS*

Je soussigné .....

demeurant .....

.....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

et vous adresse la somme correspondante

☐ par chèque bancaire ☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.34235J.PARIS

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

Date Signature

** abonnement d'un an (230 F) ☐ * abonnement de six mois (150 F) ☐*

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10, rue de Solférino 75007 Paris. - Tél. : 550.34.35. *Directeur :* Claude Estier ; *Rédaction en chef :* Nicole Chaillot, Guy Perrimond ; *Grands Reporters :* Michèle Kespi, Jean-Paul Liégeois ; *Rédaction ;* Marie-José Bernardot, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Frédéric de Gravelaine, Emmanuèle Plas, Paul Leduc, Gilbert Sans. *Secrétariat de rédaction :* Claudine Dervaux (révision), Mauricette Duchemin (maquette) ; *Dessins :* Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Pym, Forcadell ; *Photos :* Pascal Lebrun ; *Publicité :* 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73.
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé ; *Coordination :* Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. *Imprimerie* E.T.C. 76190 Yvetot.
Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité ; *Directeur de la publication :* Nicole Chaillot ; Cadet Photocomposition, 75009 PARIS.

La chronique littéraire de Claude Glayman

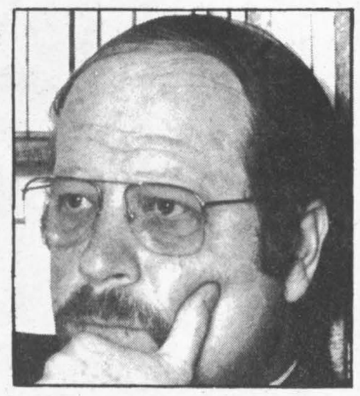

Celui qui ne cesse d'apporter la peste

« L'Hôtel blanc » de D.M. Thomas (Albin Michel) et « la France freudienne » de Sherry Turkle (Grasset).

POLITIQUE, littéraire, l'année qui vient de s'écouler n'a guère été portée sur la psychanalyse. Comme si le débat et l'action suscités par la gauche au pouvoir avaient relégué l'interrogation individuelle qu'est finalement la psychanalyse. Difficile d'avoir la même intensité dans l'action et l'introspection. On jugera peut-être cette explication un peu courte et d'un déterminisme excessif...

J'y ai vu, pour ma part, comme une confirmation de nature rétrospective au livre « la France freudienne » de l'Américaine Sherry Turkle, paru chez Grasset il y a quelques semaines. En effet, la thèse centrale de l'auteur se résume à ceci : c'est un événement historique, Mai-68, qui a changé le rapport entre la France et la psychanalyse. Or ce qu'un événement a fait un autre peut le défaire. Soit ! Mais revenons précisément à l'essai de Sherry Turkle qui m'a passionné et paru être ce modèle de thèse accessible et remarquablement documentée dont les Américains ont le secret (à l'encontre de ce jugement élogieux il paraîtrait que certaine gazette lacanienne se serait gaussée des erreurs multiples de Sherry Turkle : si erreurs il y a, j'avoue qu'elles m'auront échappé ! Passons !).

La psychanalyse comme facteur d'intégration

Sherry Turkle compare l'attitude historique de la France face à la psychanalyse et celle des Etats-Unis. Ces derniers vont s'ouvrir à la nouvelle science après la venue de Freud en 1909 (Freud déclarait apporter « la peste » outre-Atlantique). Une Amérique en mouvement et en pleins craquements moraux sous les effets de

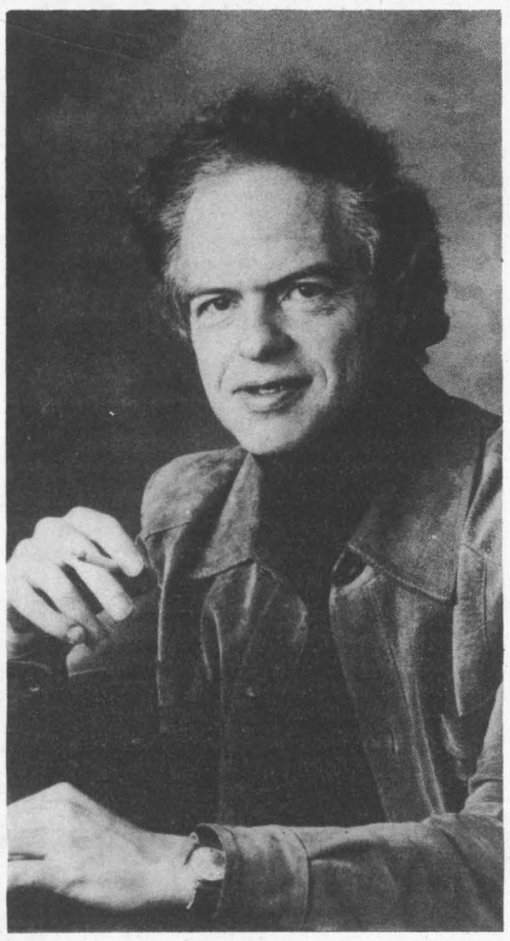

D.M. Thomas.

l'urbanisation et de l'industrialisation, qui donne à la psychanalyse un sens éminemment utile et optimiste : la psychanalyse comme facteur d'intégration. Tandis qu'en France la première société psychanalytique n'apparaîtra qu'en... 1926. La France de la Troisième République, très intégrée et assez largement catholique, rejette la « neutralité morale » de Freud, défend le « postulat organique » de la médecine. Voyez ce qu'étaient nos grands psychologues et nos grands médecins, Jamet, Bergson, Charcot, etc.

De plus la France viendra à la psychanalyse par le biais de poètes, en l'espèce les surréalistes, adeptes d'une psychanalyse qui choquait Freud soi-même. Tout basculera après... l'échec de 68. Un homme y aura contribué, un littéraire également, Jacques Lacan. Arrêtons-nous un instant à ce dernier dont on sait à quel point il est controversé (lire à son sujet le livre de Catherine Clément « Vies et légendes de Jacques Lacan » chez Grasset). Et l'on notera avec Sherry Turkle que Lacan fut un adversaire déterminé de la psychanalyse américaine. Cette hostilité a facilité la reconversion des gauchistes (les « marxistes existentialistes » comme l'auteur les nomme judicieusement) et celle des communistes... car, autre particularité française, c'est la gauche ou une partie de la gauche qui a fait passer la psychanalyse en France.

Le « Freud français » est d'abord subversif ; le demeure-t-il lorsque la culture de masse l'institutionnalise comme c'est le cas aujourd'hui ? Sherry Turkle se pose la question à fort juste titre. Pour revenir au rôle de Lacan on remarquera que Sherry Turkle en fournit une analyse convaincante, lisible et nullement manichéenne. A mes yeux de l'excellente vulgarisation (psychanalyse comme recherche de la vérité ; rôles du langage, du symbole, de la théorie du miroir, de l'imaginaire, de la cure et de l'autoconsécration de l'analyste, sans compter toutes les batailles de Lacan contre l'Association internationale de psychanalyse à partir des années cinquante et les divers schismes internes aux groupements de psychanalystes français). Tout cela est excellent, clair (on aurait peut-être cependant pu faire allusion aux guerres coloniales de la France qui ont retardé, pour des raisons à déterminer, son accès à la psychanalyse) et montre bien comment à côté de Wilhem Reich, Herbert Marcuse, l'Ecole de Francfort d'une part et d'autre part Louis Althusser, Mao, Jacques Lacan a fonctionné comme une charnière, comme une voie de passage obligée.

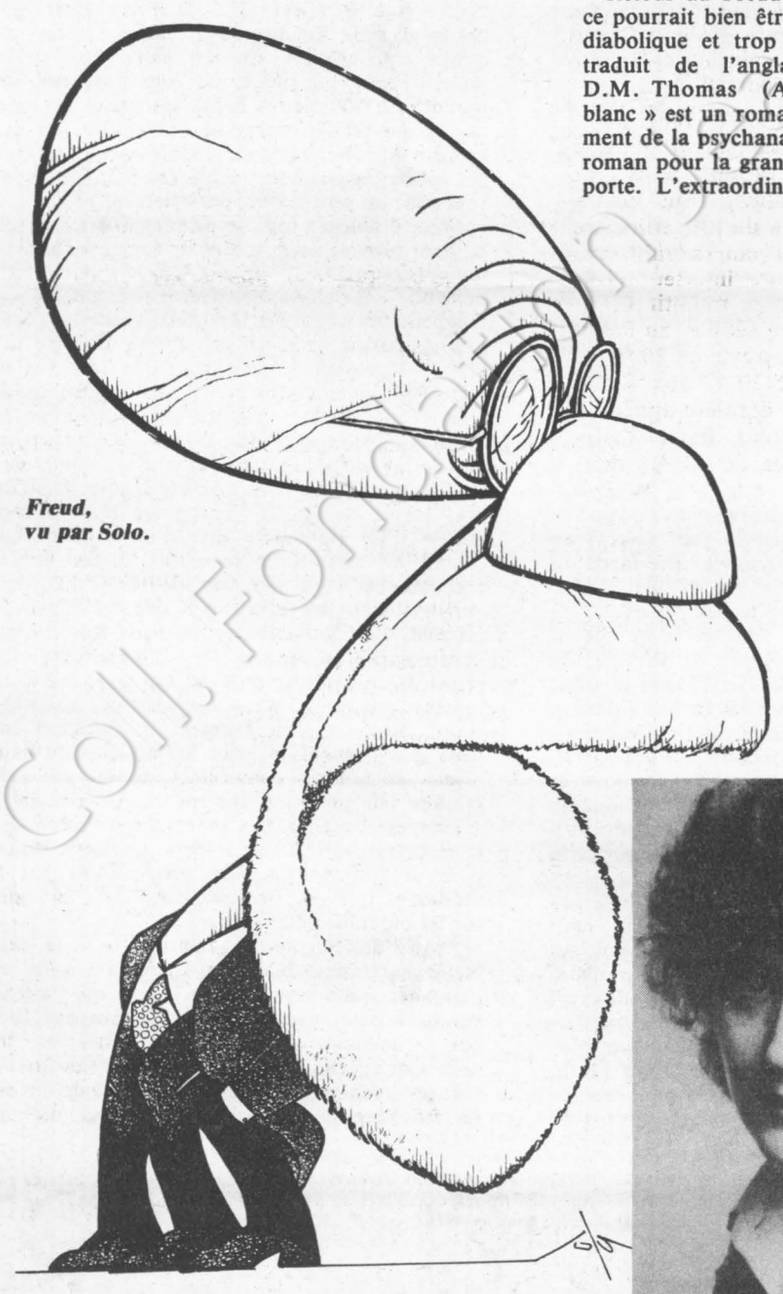

Freud, vu par Solo.

A travers Lacan s'opère une réconciliation entre psychanalystes et structuralistes, marxistes existentialistes et marxistes communistes prosoviétiques et prochinois. Ce rôle de réconciliation (plus ou moins involontaire) explique également comment certains auront fait de Lacan un critique de la société capitaliste et de plus nullement antiféministe (« l'anatomie n'est pas un destin », dit-il).

On saisit bien alors de quelle manière cette conversion massive et apparemment soudaine de la France à la psychanalyse devait conduire à des luttes antipsychiatriques assez radicales. Dans la mesure où Lacan prône une critique du « je », il admet que celui-ci est « morcelé », où il sape le langage, il est prêt à une sorte d'éloge du schizophrène, ce à quoi aboutit la forme la plus avancée de l'antipsychiatrie et singulièrement le livre célèbre de Gilles Deleuze et Félix Guattari « l'Anti-œdipe » (Editions de Minuit - 1975) qui exalte la « schizo-analyse » : « ... Il ne s'agit pas de rendre fou, mais de schizophréniser, c'est-à-dire de rendre conscient du morcellement, du désordre, et du fait qu'il n'y a pas de frontières entre le jeu de la politique du désir dans le sujet et celui qui est mené continuellement dans la société... Pour Deleuze et Guattari, l'anti-œdipe met un point final au vieux débat qui oppose Freud à Marx en montrant que l'étude du psychisme et l'étude du champ social sont des domaines inséparables. »

Reste que, là comme ailleurs, un mouvement radical peut se dégrader en une mode. Sherry Turkle montre fort bien la vulgarisation, la massification, la médiatisation, la commercialisation de toutes ces théories. Et elle remarque en substance que la manière dont on perçoit la psychanalyse a un effet sur la thérapie. Elle évoque la notion de « symptôme sophistiqué » et interroge : faut-il restituer à la psychanalyse son prestige marginal, originel et anti-institutionnel ? A moins que ne se poursuive en France une évolution à l'américaine, Lacan ou un Lacan n'étant plus là pour maintenir le flambeau ! Bien qu'il s'agisse d'une institution, il serait intéressant de savoir ce qu'a à dire sur ce plan le nouveau pouvoir de gauche ?

Un roman diabolique de perfection

Retour au Freud originel et institutionnalisé, ce pourrait bien être les deux traits d'un roman diabolique et trop diabolique qui vient d'être traduit de l'anglais, « l'Hôtel blanc » de D.M. Thomas (Albin Michel). « L'Hôtel blanc » est un roman qui se nourrit très directement de la psychanalyse mais c'est également un roman pour la grande part de fiction qu'il comporte. L'extraordinaire labyrinthe qu'est toute psychanalyse lui donne sa puissance : Freud soi-même creuse les discours de sa malade, Anna G., il nous conduit dans un dédale où le suspense se renouvelle sans fin. Et comme l'auteur ajoute à cette dimension déjà fort audacieuse les thèmes de l'opéra et de l'Holocauste, on peut affirmer sans risques qu'il s'approprie pour l'essentiel ce qu'il y a de plus cher actuellement dans la mentalité collective de l'Occident. L'implacable de l'affaire, le dénouement connu d'avance — car ni Freud ni l'Holocauste ne nous sont étrangers — expliquent sans doute une certaine froideur limite du livre, un peu comme dans le film « la Nuit de Varennes » dont l'essentiel nous est donné a priori par la connaissance historique, seuls les détails, dans le film comme dans le roman, fournissant — et ce n'est pas rien — matière à écriture, à jeu, à composition et à mise en scène.



Sherry Turkle.

« L'Hôtel blanc » commence très fort. Nous sommes d'emblée plongés dans une correspondance entre hautes sommités psychanalytiques parmi lesquelles Freud. L'héroïne est un grain de sable enfoui mais présente dans ces lettres. L'héroïne, la patiente devrais-je dire, voici maintenant un poème qu'elle a écrit. Tissu de fantasmes sexuels primaires. Incendie. Naufrage. Une sorte de Bunuel britannique (D.M. Thomas est sujet de Sa Gracieuse Majesté). Les techniques d'écriture et d'élaboration du roman se diversifient. Voici maintenant un « Journal », sorte de conte de fée érotique où apparaît le thème central, le symptôme pour être plus précis : thème du lait bu au sein maternel, symbolique de l'enfantement ou substitut à l'absence d'enfantement. Ces deux chapitres en quelque sorte bruts fournissent la matière de l'analyse (au double sens du terme) du chapitre suivant et au fond pour toute la suite de la fiction. Ici le roman éclate littéralement et l'on est subjugué comme lorsqu'on lit les « Cinq Psychanalyses » de Freud. Tant d'intelligence pour percer le secret d'un être, que l'on ne perce jamais vraiment complètement car l'analyse est toujours incomplète. D.M. Thomas met dans la bouche du personnage Freud cette remarque qui explique la virtuosité du livre : « Si j'étais un auteur de romans au lieu d'un homme de science... »

Nous sommes emmenés sur les traces du destin de Frau Anna G., les symptômes de son hystérie constituent les étapes de son destin. Que l'héroïne appréhende de grossir et ce sera parce qu'elle se défend d'avoir un enfant. (« ... une pensée réprimée crée le symbole qui lui convient... »). Autopunition pour un judaïsme mal intégré face à un mari aimé mais d'un antisémitisme sommaire. Danse, musique, aventures de jeunesse, voyage de Russie en Autriche, etc. Le « misérable tas de secrets » dont parlait Malraux débouche sur un prodigieux labyrinthe. Le roman est à ce moment russe, il est d'Europe centrale, avec les connotations en conséquence. Cependant parce que « nous ne sommes pas responsables de nos sentiments » on n'échappe pas à sa psychanalyse. A sa cure, et à la guérison (pardon M. Lacan !), lorsqu'il y en a. Et là il y en a, bien que « l'Hôtel blanc » demeure une énigme par-delà toutes les interprétations (corps de la mère à la couleur de son lait, etc.). Le chapitre qui succède est encore plus diabolique : à la guérison fait place la fiction.

Le roman se recommence avec des similitudes par rapport à ce que nous avons déjà lu. Une sorte de retour progressif dans la chronologie du récit nous fournira la clé de la psychanalyse du roman lui-même. Enfant, l'héroïne a assisté à l'adultère de sa mère avec un oncle, dans une scène « a tergo » avec la tante. C'est la scène primitive enfin dévoilée qui se double des péripéties de la fiction situant notre personnage, chanteuse d'opéra à la Scala de Milan, nouant amitié avec un couple d'artistes soviétiques. Le roman est alors pleinement cosmopolite. Il basculera vite ensuite dans l'histoire tragique. L'héroïne regagnera l'U.r.s.s. — sa Russie d'origine — épousera Victor, bientôt victime des purges staliniennes. Et celle qui n'a jamais voulu ni pu avoir d'enfants devient la mère adoptive de Kolya, le fils de Victor.

Devenant en quelque sorte « Hôtel blanc » elle-même. Elle en mourra, juive/pas juive, à Babi Yar, massacrée par les nazis en juillet 1941. Au charnier répond la Terre promise, Israël mais aussi le dénouement du livre et de la cure ; avec l'abolition de la mort, la fille retrouve la mère et D.M. Thomas lui-même, paralysé par son immense talent et l'inhumanité du meurtre racial, déclare finalement : « ...Si un Sigmund Freud avait écouté et pris des notes depuis l'époque d'Adam, il n'aurait toujours pas exploré complètement un seul groupe, ni même un seul individu. » Le mal est épuisé. Nous sommes au-delà de l'impossible. Là où l'Histoire peut parfois mener et où une littérature de perfection mène à coup sûr. Je ne suis pas convaincu que je n'aurais pas préféré un final et un livre moins parfaits, moins maîtrisés au profit de plus de liberté. Mais avec la psychanalyse c'est comme ça. En tout cas l'exploit mérite notre admiration à tous. ●

Coll. Fondation Jaurès



Edwige Avice et Martina Navratilova à Roland-Garros.

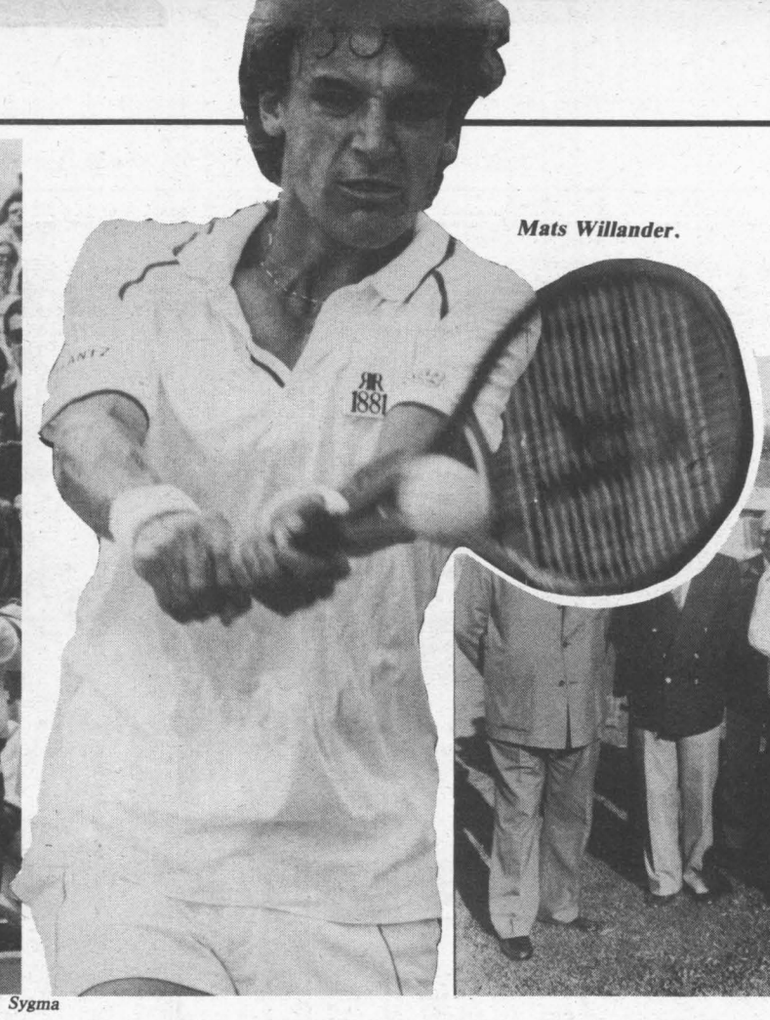

Mats Willander.

Sygma

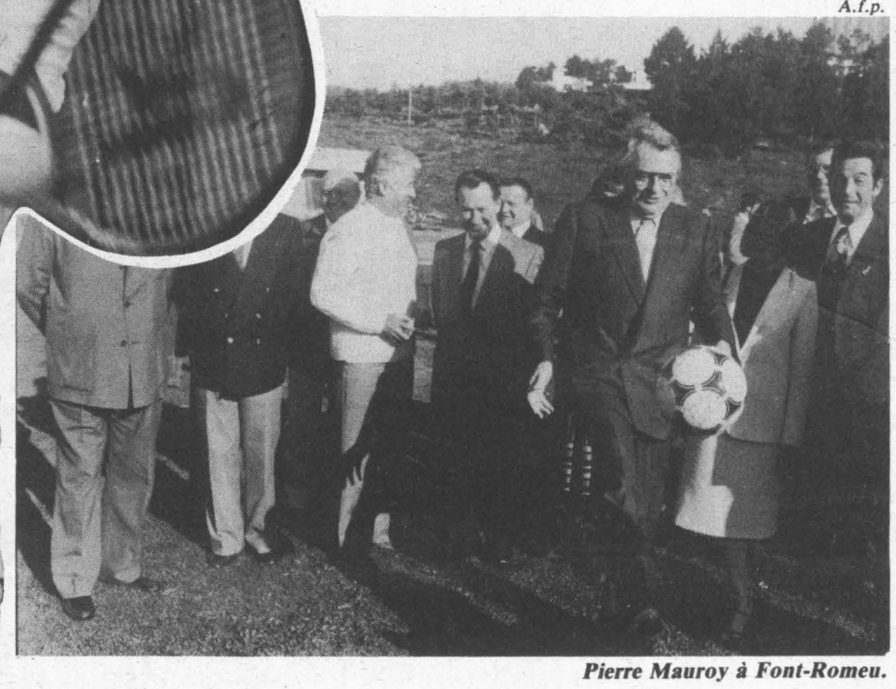

A.f.p.

Pierre Mauroy à Font-Romeu.

COLLOQUE FONT-ROMEU

Sport roi et citoyen sportif

Comment concilier la tête et les jambes dans le sport de haut niveau ? Tel était l'un des aspects du colloque de Font-Romeu présidé par Edwige Avice

PAR MARTINE DUCOUSSET

(de notre envoyée spéciale à Font-Romeu)

« LE XXe siècle, cet étrange siècle du sport... » Comme d'habitude, François Mauriac avait visé juste. Le monde moderne vit à l'heure des stades et de la compétition, et s'offre régulièrement une miette d'aventure par athlètes interposés. De Kampala à Berlin, de Montréal à Tokyo, le sport règne en maître glorifié et adulé. Sport-défoulement, sport-spectacle. Sport-industrie aussi : les muscles, ça rapporte, et parfois même très gros.

Bref, un tel phénomène de société méritait bien trois jours de colloque. A l'initiative d'Edwige Avice, ministre déléguée à la Jeunesse et aux Sports, près de deux cents congressistes — professeurs d'éducation physique, athlètes, syndicalistes, techniciens, éducateurs, médecins, journalistes — ont investi les 1er, 2 et 3 juin derniers le lycée climatique de Font-Romeu (Pyrénées-Orientales), pour confronter leur expérience et mettre en commun leurs réflexions. Thème des débats : « L'homme, le sport, la compétition ». En plein Roland-Garros et à deux semaines du coup d'envoi du Mundial, on ne pouvait rêver meilleur sujet de discussion.

Sortir le sport du ghetto

Trois objectifs à ce colloque, définis par Edwige Avice dans son discours introductif : aider à l'élaboration d'un prochain projet de loi concernant le sport en France, favoriser le regroupement des initiatives et des bonnes volontés disséminées un peu partout, et parvenir à insérer de façon convaincante le sport dans la société française. Pendant trois jours, les participants ont donc planché, et bien planché, à partir d'un document de travail préparé par deux ministères, celui de la Jeunesse et des Sports et celui de l'Education nationale. Une sorte d'avant-avant projet de loi, au titre évocateur : « Organisation et promotion des activités physiques et sportives », et à l'orientation bien précise : facteur de liberté et de responsabilité, élément essentiel de l'éducation et de la culture d'un individu, le sport doit être valorisé sous tous ses aspects. De l'école au service militaire, de l'université à l'entreprise, il faut offrir aux athlètes en herbe et aux sportifs déjà montés en graine la possibilité de se livrer comme ils l'entendent, et dans des conditions satisfaisantes, à l'effort physique de leur choix.

Nulle ambition démesurée dans ce vaste programme. Simplement la volontée clairement affirmée de sortir le sport du ghetto dans lequel on l'enferme trop volontiers, en se donnant réellement les moyens d'une telle politique. Côté finances d'abord : avec des crédits supplémentaires, on s'équipe plus, et mieux. Mais surtout côté mentalité : pourquoi toujours préférer la tête aux jambes, pourquoi privilégier sans cesse les activités intellectuelles au détriment de la pratique sportive ? En France, c'est bien connu, on n'a pas de pétrole, mais on a des idées. Et ceux qui ont des idées restent persuadés que le cerveau des athlètes sonne creux. D'où le mépris, d'où la ségrégation, d'où le pays coupé en deux : ceux qui frappent dans un ballon ou courent le cent mètres, et les autres. Qui feraient bien de méditer cette phrase d'Albert Camus : « Tout ce que je sais sur les devoirs et la morale de l'homme, je le dois au football. »

Attention ! Il n'est pas question de faire du sport la panacée miraculeuse, capable de régler en deux temps trois mouvements et quatre enjambées les angoisses métaphysiques de l'humanité. L'illusion lyrique n'a pas cours ici. Jacques Ferran, journaliste à « l'Equipe », avait raison de souligner que la contestation visant le sport ces dernières années prenait sa source dans les « prétentions irréalistes » avancées par certains inconditionnels. Sport prototype de la virilité — eh oui, mesdames, il faut vous faire une raison —, sport bardé des plus hautes valeurs et des plus grandes missions, sport roi qui, seul, peut vous apprendre à vivre. « Le sport à lui seul recèle d'assez belles histoires pour qu'on ne s'embarrasse pas de légendes malvenues », a estimé Jacques Ferran.

Ne pas investir outre mesure, mais considérer le sport comme un élément à part entière de notre culture. Voilà la première idée-force du colloque. L'effort physique tire sa justification de sa pratique même. C'est tout, mais c'est déjà énorme de le reconnaître. Second thème mis en évidence durant ces trois jours en altitude : le sport est l'affaire de tous. Conçu par et pour l'homme, il nécessite une étroite coopération entre les décideurs, les éducateurs et les pratiquants. Commentaire de Nelson Paillou, président du Cnosf (Comité national olympique et sportif français) : « Dans le sport, l'homme n'est pas un moyen, mais une fin ; sauf lorsqu'il redevient objet et qu'on se sert de lui pour faire du profit. »

Profit, finances, argent... Les sous sur la sellette. On a parlé corruption, soudoiement, malversations... On a rappelé les publicités abusives et les tournois-exhibitions gorgés de dollars. Mais ces abus, vitrine peu reluisante d'un sport qui aurait oublié sa vocation première, ne doivent pas masquer une réalité beaucoup plus complexe. Que Michel Platini ou Diego Maradonna se voient offrir des ponts d'or, c'est une chose. Que les as du tennis amassent plus de beurre que n'en sauraient absorber leurs épinards, c'est la loi du profit maximal. Mais on oublie trop souvent que les champions de la balle, grande ou petite, ne sont pas seuls au monde. Le 800 mètres haies, les prises de judo ou les paniers de basket ne constituent pas des affaires mirobolantes. Et l'athlète qui pratique ces sports pas vraiment rentables doit faire souvent avec un portefeuille parfaitement plat.

C'est d'ailleurs tout le problème des sportifs de haut niveau, dont le sort fut longuement évoqué au cours de ce colloque. Martyrs de l'entraînement — environ trente heures par semaine —, compétiteurs acharnés lors des grandes rencontres sportives, ils sacrifient durant près de dix ans — le temps d'une carrière — leur vie au sport. Quasiment sans contrepartie, alors qu'ils sont bien souvent chargés de représenter la France dès que se profile l'ombre d'une performance à accomplir. Difficile alors pour eux d'affronter le quotidien : la fac ignore jusqu'au mot même de sport, l'entreprise a davantage besoin d'un travailleur que d'un athlète. Les champions sont donc contraints à des études acrobatiques et à des fins de mois difficiles. Jongler de la sorte relève le plus souvent du miracle. Les congressistes de Font-Romeu ont donc suggéré un certain nombre de mesures susceptibles de combler ce handicap pour le moins injuste : possibilité d'un baccalauréat à option sport, ou bien d'un examen se déroulant sur deux ans ; obtention pour les athlètes de haut niveau de bourses considérées comme des présalaires (en prévision des points de retraite) ; avantages consentis aux patrons qui laisseraient le champ sportif libre à leurs employés doués pour la compétition. Des propositions pas si utopiques que ça. Le tout, c'est de s'entendre sur les modalités d'emploi.

Ainsi l'athlète pourra-t-il peut-être se trouver réellement inséré dans la société, sans avoir en permanence à s'inquiéter sur le sort qui l'attend dès qu'il sera « out ». Ainsi, les wagons tirés par la locomotive pourront-ils rester sur les rails. Car les champions toutes catégories favorisent des vocations. Sport d'élite, sport de masse. La frontière est artificielle, le clivage un peu trop tarte à la crème. Sans élite, pas de sport de masse. Et réciproquement. Autre gâteau Chantilly à déboulonner : le conflit entre amateurisme et professionnalisme. Ridicule et bidon, ont affirmé les participants au colloque : dans les deux cas, on fait du sport, dans les deux cas, on donne de sa personne et on vise la victoire. Etre le meilleur, pour la gloire, mais surtout pour sa satisfaction personnelle, pour le plaisir d'avoir gagné et de pouvoir lever les bras au ciel en signe de bonheur complet. L'argent, oui bien sûr, l'argent. Mais après tout, pourquoi le sport, n'en déplaise à tous les intellos de l'Hexagone, ne serait-il pas un métier ?

Colloque bouillonnant d'idées, colloque riche de réflexions et de propositions. Edwige Avice a tapé dans le mille. Pour une fois qu'on discute sérieusement sans palabrer inutilement... Une priorité, mise en avant par tous les participants : considérer le sport dans sa globalité et le faire répondre aux besoins techniques et humains de son époque. Sans jamais oublier qu'au centre des débats se trouve un homme — ou une femme —, l'athlète, dont l'épanouissement dépend d'un environnement de qualité. Tout doit donc être mis en œuvre pour offrir au sportif les moyens de tenir ce qui n'est encore pour l'instant qu'une gageure. La future loi — qui sera davantage orientation que réglementation — se donnera pour mission de gagner ce pari. Parmi les conclusions pratiques du colloque, plusieurs propositions : création de centres régionaux de perfectionnement pour les athlètes de haut niveau, formation de cadres, et notamment d'animateurs polyvalents, formation de dirigeants dans le domaine de la gestion, élaboration d'un statut de l'élu sportif assimilé au statut de l'élu social. Et puis, un désir unanimement partagé par l'ensemble des congressistes : la nécessaire moralisation d'un sport trop souvent entaché de bavures à force de business. C'est bien que l'argent circule, les sportifs en ont besoin. Mais l'utilisation de ces milliards brassés chaque année, si elle se révèle souvent juteuse, n'en est pas toujours des plus judicieuses. Alors, transparence oblige pour la fiscalité, et pourquoi pas l'intégration au sport des ressources publicitaires qu'apporte la télévision en ce domaine ?



Sygma

Diego Maradonna.

Essai marqué sans doute bientôt transformé

De passage à Font-Romeu pour saluer les 22 footballeurs sélectionnés par Michel Hidalgo pour l'Espagne, Pierre Mauroy n'a pas manqué, lui non plus, d'évoquer l'indispensable moralisation de certains clubs sportifs. Mais cette mise en garde n'était pas l'essentiel de son propos. Le Premier ministre a surtout souligné combien la véritable insertion du sportif de haut niveau dans la société était un « acte de justice sociale », susceptible par ailleurs de favoriser le « rayonnement du pays » à travers le monde. Parfaitement d'accord, lui avait répondu par avance la veille Edwige Avice : « Nous avons à cœur de refuser le nivellement par le bas et la ségrégation. Chacun doit pouvoir faire du sport quand il en a envie, ou quand il en a le talent. » Avec, en guise de conclusion, un souhait : qu'à l'initiative du ministère ou du mouvement sportif soient organisées d'autres manifestations du type Font-Romeu, « parce qu'elles constituent pour l'ensemble du pays une démonstration ». Démonstration parfaitement réussie, essai marqué et sans doute bientôt transformé. ●

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire nº 52325